7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne

www.7jours.fr

Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

9 - 10 août 2019

97e année

N° 4981

Prix : 1,20 € TTC

Abonnement : 50 €

1, rue de La Chalotais
B.P. 80338
35103 Rennes Cédex 3
Métro République
Tél. 02 99 79 39 09
Fax 02 99 79 14 60
contact@7jours.fr
www.7jours.fr

La Fédération du BTP d'Ille-et-Vilaine au plus près des artisans et entrepreneurs !

Conseils personnalisés,
réunions locales, formations métiers...

FFB
Ille-et-Vilaine

DINARD, FOUGÈRES, REDON, RENNES, SAINT-MALO, VITRÉ...

1250 ARTISANS ET ENTREPRENEURS SUR LE DÉPARTEMENT 35 NOUS FONT DEJÀ CONFIANCE

VOUS AUSSI, REJOIGNEZ-LES ! UN SEUL NUMERO : 02 99 38 28 28

MÉMENTO

33e semaine de l'année
Jeudi 15 : Pleine Lune.

Le dicton météo

« En août, de l'aube au soir, on n'a qu'une heure pour s'asseoir ».

Fêtes à souhaiter

Le 10, Laurent ; le 11, Claire, Gilberte ; le 12, Clarisse ; le 13, Hyppolite ; le 14, Evrard ; le 15, Assomption, Marie ; le 16, Armel.

Un an déjà

Le 10 août, la Nouvelle-Zélande interdit l'utilisation de sacs en plastique. - Le 12 août, lancement de la sonde Parker, premier objet humain destiné à atteindre la couronne solaire. - Le 14 août, en Italie, l'effondrement du pont Morandi, à Gènes, provoque la mort de 43 personnes, en blesse 15 autres et coupe l'autoroute A10. - Le 15 août, des femmes juives et arabes dénoncent des discriminations dont elles ont été témoins ou victimes dans plusieurs maternités israéliennes. - Le 16 août, à Détroit, (Michigan), décès à l'âge de 76 ans de la chanteuse, auteur, compositrice et pianiste de gospel, soul, funk, rythm & blues et jazz Aretha Franklin.

Les tablettes de l'histoire

Le 10 août 1990, la sonde américaine Magellan se pose sur Vénus après avoir cartographié 98 % de sa surface. – Le 11 août 1934, arrivée des premiers criminels à la prison fédérale d'Alcatraz. – Le 12 août 1985, un Boeing 747 de la compagnie aérienne Japan Airlines s'écrase sur la face nord du mont Oguya, faisant 516 victimes et 4 personnes miraculeusement épargnées. – Le 14 août 1945, en France, le maréchal Pétain est condamné à mort. La sentence sera commuée en prison à vie. - Le 14 août 1962, Italiens et Français font sauter les trois derniers mètres qui les séparent et percent ainsi le tunnel du Mont-Blanc, commencé en 1959. – Le 16 août 1977, décès du « King » Elvis Presley, des suites d'une attaque cardiaque.

Le truc de la semaine

Certaines préparations culinaires nécessitent l'emploi de madère. Vous pouvez remplacer ce produit à l'utilisation peu fréquente par un produit de substitution, en cuisant un pruneau sec et un morceau de sucre dans dix centilitres de vin rouge.

L'esprit du monde

« Il n'est qu'une chose horrible en ce monde, un seul péché irrémissible : l'ennui ».

Oscar Wilde

Sommaire

- Commerce 5
- Vie des entreprises..... 7
- Festival..... 9
- Hotellerie-Restauration..... 10
- Sport passion..... 11
- Annonces légales..... 13

DÉPARTEMENT

4 AOÛT 1944

La Libération de Rennes

À la butte des Fusillés de la Maltière de Saint-Jacques de la Lande, au Panthéon ou au mémorial des Martyrs de la Résistance et de la Déportation à Rennes, ou aux Rolandières à Dol de Bretagne, le dimanche 4 août est un temps de commémoration pour d'anciens résistants, les décendants des alliés américains et anglais, et les élus de la République. En 2019 nous honorons les 75 ans de la Libération de nombreuses villes bretilliennes, face aux nazis de la seconde Guerre Mondiale en 1944.

Vue depuis République vers la rue de Rohan et sur la gauche ce qui accueille aujourd'hui les Galeries Lafayettes.

L'exposition par Joris Brouard & Marc Loret

La ville de Rennes, marquée par la guerre et l'Occupation, retrouvait sa liberté, et deux passionnés d'histoire Joris Brouard et Marc Loret (également photographe), ont débusqué 30 photos inédites prises ce 4 août à Rennes, elles sont exposées jusqu'à la fin du mois d'août à l'Hôtel de Ville.

« Depuis plusieurs années, j'ai pris l'habitude de faire des recherches sur les sites de vente en ligne pour débusquer des photos ou des cartes postales anciennes de Rennes intéressantes », indique Marc Loret en préambule de l'exposition.

« Un beau jour de mai 2017, une annonce est apparue concernant un lot d'une trentaine de photographies et négatifs noir et blanc présentant différents endroits de Rennes pris après les bombardements de juin 1944 ainsi que durant la Libération de la Ville par les forces américaines, le 4 août 1944. J'ai alors décidé de me mettre en contact avec Joris Brouard, un ami passionné de la Seconde Guerre mondiale, pour savoir s'il les avait déjà vues auparavant. Tout comme moi, il pensait que ces clichés n'avaient encore jamais été publiés. Nous décidâmes alors d'acheter le lot ensemble dans le but de pouvoir le montrer au public. Lors de la vente, on nous informa que le lot venait d'un héritage suite au décès d'une grande-tante mais l'on ne put obtenir le nom de famille ».

La Place de la république et le Palais du Commerce.

Vue vers le collège-lycée Emile Zola et le Musée des Beaux Arts.

Sur la Place Saint Germain.

FRENCH FAB TOUR

37 000 personnes le 6 Août à Saint-Malo

***« Essayer de faire se rencontrer les grand public et le monde de l'industrie »* voilà l'objectif du French Fab Tour, le tour de France de 18 stations balnéaires entre le 15 juillet et le 14 août, qui faisait escale à Saint-Malo le 6 août.**

Les concerts sur l'esplanade pour clore la soirée.

Patrice Bégay, Directeur exécutif et de la communication de Bpifrance et Claude Renoult le maire de St-Malo, lors de l'inauguration du FrenchFabTour de St Malo le 6 août.

Sur ce village de 3 000 m², véritable étendard de l'industrie française, on trouve toutes sortes de stands notamment un simulateur de pilotage d'un Rafale en réalité virtuelle, ou la possibilité de décoller du pont du porte-avion Charles-de-Gaulle ou encore des concerts gratuits comme le trio L.E.J.

Patrice Bégay, directeur exécutif et directeur de la communication de Bpifrance a inauguré le village de la *« fab »* - qui a attiré 37 000 habitants et vacanciers à St Malo le 6 aout, sur l'esplanade Saint-Vincent. **« Les jeunes l'été sont sur les plages. Pour leur faire découvrir les métiers de l'industrie l'idée est d'aller à leur rencontre sur leur lieu de vacances ».** L'heure idéale, la fin d'après-midi après le beach-volley ou la baignade, dès 17h et jusque 20h, des rencontres sur les stands avec les experts du *« Coq Bleu »* l'emblème du FrenchFabTour, ensuite jusque 22h30 des concerts gratuits.

Destiné à promouvoir l'industrie, susciter des vocations chez les jeunes, proposer des offres d'emploi et co-construire l'industrie de demain, le French Fab tour est passé dans plusieurs villes côtières de l'Ouest, à Pornic le 31 juillet, le 1er août aux Sables-d'Olonne, Perros-Guirec le 3 août, le 5 août à Quimper, le 6 août à Saint-Malo et le 8 août à Deauville.

Partenaires de cette tournée d'été

Pour proposer des activités ludiques, démonstrations et animations, le French Fab Tour compte sur de nombreux partenaires. Il est ainsi possible de visiter une usine en immersion grâce à Schneider Electric, d'apprendre tout sur le gaz avec une maquette physique pédagogique de Terega, de participer à une expérience inédite de réalité virtuelle avec Orange, de prendre les commandes virtuelles d'un avion avec Dassault Aviation, de découvrir la fabrication d'un composant électronique (*« Du sable à la solution »*) avec STMicroelectronics...

Linkedin proposait aussi de poster vos photos de profil grâce à un photobooth, et les jeunes pouvaient se renseigner sur les filières industrielles auprès de l'ENSAM (école nationale des Arts et Métiers), ou encore appréhender la gamme des métiers de l'industrie musicale grâce à Live Nation France et l'école Audencia.

L'industrie est un socle de l'économie française, elle représente, selon les chiffres de l'Insee 2015 :

- 10% du PIB français
- 213 300 entreprises
- 2,8 millions d'emplois

La transformation de l'industrie française est une priorité, ainsi que la mise en réseau des volontés des acteurs industriels français.
Sur le site **www.lafrenchfab.fr** on dénombre 466 offres d'emplois publiées par les entreprises adhérentes de La French Fab.
Sur le site de l'UIMM - l'Union des industries et des métiers de la métallurgie - on atteint les 10 000 offres d'emplois, dans 150 métiers **https://uimm.lafabriquedelavenir.fr**
Dans la branche industrielle, les besoins en recrutements s'évaluent à près de 6 000 femmes et hommes par an d'ici 2025 en Bretagne.

• PRÉFECTURE

Richard-Daniel BOISSON, sous-préfet de Fougères-Vitré sur le départ

Arrivé en mars 2017 à la Sous-préfecture de Fougères-Vitré, il vient d'être nommé à Thonon en Haute-savoie. D'abord enseignant, il fut ensuite de 1999 à 2008 Inspecteur de l'éducation nationale, avant de passer dans le corps préfectoral. Il est passé par l'Alsace, La Réunion, La Bourgogne, la Normandie, avant de rejoindre la Bretagne il y a deux ans.

Didier DORÉ, nouveau sous-préfet de Fougères - Vitré

Le successeur de Richard-Daniel Boisson est connu, il s'agit de Didier Doré. Il est depuis 2015 le secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, sous préfet de Niort. 59 ans, originaire de Loches (Indre-et-Loire), il a débuté sa carrière professionnelle dans l'Éducation nationale, comme instituteur, avant de devenir délégué départemental de la fédération nationale des Francas (Blois), puis d'intégrer la direction de la Jeunesse et des Sports, comme conseiller, puis inspecteur et directeur départemental (Cher). Didier Doré a intégré la préfectorale en 2005, occupant notamment les postes de sous-préfet d'Ambert (Puy-de-Dôme), de Belley (Ain) et de Lure (Haute-Saône).

NÉCROLOGIE

André GÉRARD, ancien maire de Pont-Péan, est décédé

D'abord adjoint au maire de 1989 à 2001 avec les maires Pierre Récan et Louis Gauffeny, André Gérard devient maire de Pont-Péan de 2001 à 2008, tendance Divers droite, puis conseiller municipal de 2008 à 2014 lorsque Jean-Luc Gaudin (PS) prend les rênes de la commune. André Gérard est décédé à l'age de 68 ans, le 24 juillet dernier. Agriculteur, passionné de sport, André Gérard a marqué la commune pour son intérêt pour la vie locale, consacrant 25 années à des fonctions d'élu, la municipalité lui attribuant le titre de Maire Honoraire.

24h/24h
VOS ANNONCES LÉGALES PAR INTERNET
www.7jours.fr

SÉCHERESSE ET GESTION DE L'EAU

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, à Rennes le 25 juillet dernier

« L'eau est un système fragile, c'est une ressource précieuse qu'il faut protéger et économiser, surtout en périodes de sécheresse et de canicule. » **C'est en plein épisode de sécheresse, qu'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, est venue à Rennes jeudi 25 juillet pour sensibiliser aux questions de la gestion d'eau.**

Lors de la visite au barrage de la Chèze, à Saint-Thurial, qui alimente Rennes et son bassin en eau potable. Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État entourée de Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine et Yannick Nadesan, président du Comité syndical de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Conseiller municipal de Rennes.

Au plan d'eau des Paturiaux, la plage de Vern-sur-Seiche, Emmanuelle Wargon a assisté à un contrôle sanitaire de la qualité des eaux de baignade réalisé par l'ARS. Ce plan d'eau a une qualité d'eau de baignade très bonne et c'est une plage de baignade en bord de lac.

Elle a également échangé avec la municipalité sur les restrictions imposées par le placement de la commune en *« crise sécheresse »*. **« En Période de sécheresse il y a la question du partage de l'eau. De plus, comme il y a moins d'eau, les concentrations en polluant sont aussi parfois plus élevés, il faut donc les surveiller. »**

La secrétaire d'État s'est ensuite rendue à la retenue d'eau de la Chèze, à Saint-Thurial. La retenue du barrage de la Chèze est la principale ressource en eau d'Eau du Bassin Rennais et du département, avec un stockage de 14,3 millions de mètres cubes. Un volume qui sécurise pour 7 mois l'approvisionnement en eau des 480 000 habitants desservis par la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

Ce fut l'occasion de présenter *« Terre de source »*, une démarche partenariale entre la Collectivité de l'eau du bassin rennais (CEBR) et les agriculteurs, qui travaillent ensemble pour une meilleure préservation de la qualité de l'eau. **« Eau et agriculture sont intimement liés, ici on a une diminution de 20 % de concentration de nitrate sur le dernier plan, on est en progrès. »**

Tout juste lancé, le programme Terre de Source compte à ce jour une dizaine d'agriculteurs engagés, dans dix ans 700 exploitants agricoles du territoire pourraient rejoindre ce programme. En contrepartie de bonnes pratiques agricoles permettant de réduire l' impact sur la qualité de l'eau, les exploitants agricoles ont accès à la fourniture des cantines scolaires d'une quinzaine de communes de la métropole, via un marché public spécifique.

Terre de Source est en lice pour le PIA Programme d'Investissements d'Avenir *« Territoires d'innovation »* de la Caisse des dépôts, avec à la clé près de 22 M€ pour accélérer la transition agro-écologique.

La secrétaire d'État a clos son déplacement en Ille-et-Vilaine à la CEBR à Rennes pour y rencontre les ambassadeurs de l'eau, des jeunes en service civique engagés dans des actions de sensibilisation aux économies d'eau auprès des citoyens et échanger sur les dispositifs *« chèque eau »* et *« tarification sociale et écologique »*.

Sécheresse niveau 4 sur la Seiche et le Semnon

Depuis le 15 mai dernier, le département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de *« vigilance sécheresse »* par la préfecture. L'hiver sec n'a pas permis la recharge optimale des nappes souterraines, et la pluviométrie du début de printemps a également été déficitaire.

Depuis le 20 juillet dernier, le bassin de la rive gauche de la Vilaine (Seiche et Semnon) est même placé en état de *« crise sécheresse »*, concernant 85 communes sur une zone qui s'étend de Martigné-Ferchaud à Redon, Guichen et jusqu'à Etrelles.

Les bassins hydrologiques du Couesnon et de la Vilaine amont, sont eux en *« alerte sécheresse »*, concernant 94 communes. (Voir carte)

État des arrêtés de limitation de l'usage de l'eau en Ille-et-Vilaine

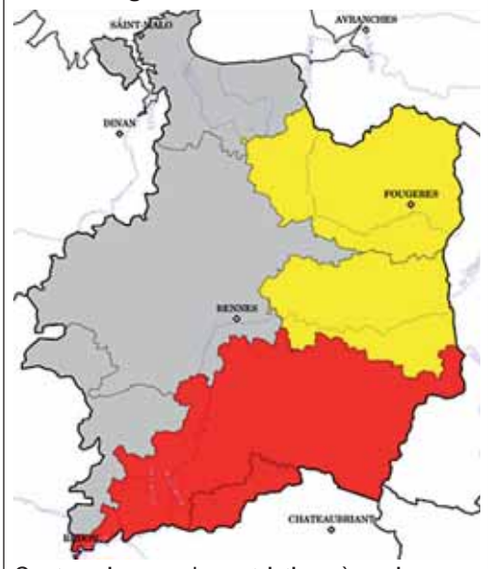

Quatre niveaux de restriction, à ce jour ces restrictions concernent les eaux superficielles, pas les eaux souterraines.

Pour connaitre les interdictions s'appliquant dans les communes concernées, se référer au site de la préfecture : **www.ille-et-vilaine.gouv.fr**

SOLDES D'ÉTÉ 2019

Un bilan en demi-teinte

Les soldes d'été se sont terminées le 6 août. Le bilan pour les commerçants rennais est globalement positif comme en témoigne l'enquête menée par la CCI, le Carré Rennais et l'Union du Commerce auprès de 200 d'entre eux.

Après une première semaine assez calme en raison des fortes chaleurs, les soldes ont globalement été satisfaisantes pour une majorité de commerçants.

Un chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2018

55 % des commerçants ayant répondu à l'enquête ont noté une fréquentation supérieure ou égale à l'année passée et présentent un chiffre d'affaires supérieur ou égal de 61 %. **« C'est un peu mieux que l'année dernière, en termes de chiffre d'affaires. Quand le temps est clément, les clients affluent. »** Une bonne nouvelle pour une profession ayant besoin de refaire un peu de trésorerie après les évènements des derniers mois. En comparaison avec 2018, 51 % ont une trésorerie à l'identique, 33 % inférieure et 17 % supérieure.

Des réductions moins agressives mais une 2e démarque plus rapide

Les réductions pratiquées en première démarque sont majoritairement de 30 % (56 % des magasins), viennent ensuite les réductions de -40 % (36 % des enseignes) et celles à -50 % sont pratiquées par 30 % des répondants.

La deuxième démarque qui débute généralement le deuxième samedi des soldes a été dégainée rapidement par nombre de commerçants, parfois même dès le premier week-end des soldes. La réduction la plus courante dans cette seconde phase de promotions est de 50 % (51 % des magasins) contrairement aux années précédentes qui affichaient des réductions plus agressives. Seules 12 % des enseignes proposent des réductions de -60 % et plus. Un effet pouvant être attribué aux ventes privées.

Des consommateurs économes et informés

Les commerçants qualifient le comportement d'achat des consommateurs d'économe 69 % et de réfléchi 22 %. Pour 82 % des marchands, les clients ont évolué dans leurs façons de consommer : plus de la moitié des clients s'informent sur internet avant d'acheter. Ils essaient en magasin, ils demandent de nouveaux services. Les clients se sont adaptés aux nouvelles technologies et ils les utilisent pour comparer, réserver, se faire livrer et valider leurs choix. Une transformation des habitudes qui doit être prise en compte du côté des magasins pour s'adapter à un marché de plus en plus concurrentiel.

Cette enquête a été réalisée par e-mailing auprès des commerçants ressortissants de la CCI Ille-et-Vilaine, des adhérents de l'Union du commerce du Pays de Rennes et du Carré Rennais. 200 commerçants ont répondu au questionnaire.

Le panel de répondants était composé de 66 % d'indépendants, 13 % de succursalistes, 11 % de franchisés. Les secteurs d'activité représentés majoritairement par 60 % d'équipement de la personne, 17 % d'équipement de la maison, 7.5 % d'alimentaire et 7.5 % culture-sport-loisirs. Cette collaboration entre la CCI Ille-et-Vilaine, le Carré Rennais et l'Union du Commerce permet de consolider les résultats et de les communiquer conjointement.

MISSION AGENDA RURAL

« L'hôtellerie-restauration, un rempart contre la désertification »

Le rapport « Ruralité : une ambition à partager », vient d'être remis, ce 26 juillet, à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Ses cinq auteurs, experts missionnés en mars dernier par la ministre, y détaillent 200 mesures d'accompagnement des zones rurales pour améliorer la vie des habitants. Ces propositions viendront nourrir un plan d'actions à travers un « Agenda rural » déployé dans la durée.

Parmi ces 200 mesures, la ministre a d'ores et déjà annoncé qu'elle retiendrait l'idée du groupe SOS de créer 1 000 cafés en milieu rural, conçus par le rapport *« comme des espaces de convivialité multiservices »*. La création de nouvelles licences IV pour les communes qui en sont dépourvues est également dans la liste des propositions ainsi que la création d'une 6e catégorie d'ERP (établissement recevant du public), le prolongement jusqu'en 2022 des zones de revitalisation rurale (ZRR) ou encore le dispositif des emplois francs élargi aux territoires ruraux.

L'UMIH salue le travail réalisé par les membres de la mission Agenda rural comme le confirment les propos de Roland Heguy - Président Confédéral de l'UMIH **« Il ne faut plus tarder pour mettre en œuvre les différentes mesures qui viennent répondre aux attentes de nos citoyens qui vivent et travaillent dans les territoires ruraux. À l'UMIH, nous portons une vision moderne de la ruralité. Derrière ce mot, il est question de dynamisme économique, d'emploi et de développement des circuits courts. Nos établissements CHRD (cafés, hôtels, restaurants et discothèques) sont de vrais remparts contre la désertification, ils sont des capteurs, des miroirs d'une économie locale et de ce qui se vit dans les territoires ».**

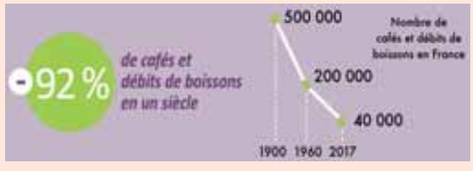

Constatant un sentiment d'abandon des territoires ruraux lors de la crise des *« gilets jaunes »*, Emmanuel Macron avait repris à son compte lors du grand débat l'idée d'élaborer un « agenda rural ». L'essentiel sera dévoilé à l'occasion du congrès de l'association des maires ruraux, dans le Nord, le 21 septembre prochain.

Selon un document de l'UMIH, 26 000 communes aujourd'hui n'ont plus de cafés, sur les 32 212 communes rurales en France. Or ces cafés participent au maillage social et économique des territoires ruraux, un Français sur 3 réside en zone rurale.
Chaque année en France, 1 200 cafés et débits de boissons font l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire *(source : ALTARES 2017).*

CHALLENGE INNOV'CHEM 2019

Le groupe lauréat a conçu un projet d'emballage alimentaire comestible

L'école Nationale Supérieure de Chimie de Rennes récompense pour la 6e année des élèves-ingénieurs pour la conception d'un projet dans le cadre d'une semaine dédiée à l'innovation et à la création d'entreprise.

Cette année 10 groupes d'élèves-ingénieurs ont du concevoir leur produit sur le thème imposé des « modes de consommation et alimentation durables ». Durant 3 jours, ils ont travaillé sur leur concept en abordant tous les aspects du développement de leur projet, de l'idée initiale à la commercialisation du produit. Ils se sont ensuite soumis à l'examen du jury. Les futurs ingénieurs ont pitché devant eux pendant 180 secondes pour les convaincre du potentiel commercial de leur idée.

Et c'est le projet Miam Bag qui a remporté cette année l'adhésion du jury. Le concept consiste à proposer aux boulangeries et sandwicheries des emballages comestibles pour réduire les déchets non recyclés.

« Nous avons constaté que les emballages produits par les boulangeries sont rarement recyclés, soit parce que l'emballage ne s'y prête pas, soit parce qu'il n'est pas possible de le faire car aucun moyen de recycler n'est accessible (dans les parcs par exemple avec les sandwichs) », explique Joris Le Mouée, un des élèves-ingénieurs du groupe lauréat.

« Nous avons également remarqué que les emballages comestibles, bien qu'existants, ne sont pas commercialisés, puisque en tant que denrées alimentaires il faut aussi les protéger et les emballer. De ces deux constats est née l'idée de concevoir un moyen de produire des emballages comestibles uniquement destinés à la consommation rapide, en particulier pour le pain, les sandwichs et les viennoiseries. Ces derniers étant consommés juste après l'achat, seul la personne qui les achète entre en contact avec l'emballage, ce qui ne pose pas de problème sanitaire. La commercialisation d'emballages comestibles devient alors possible.
Conçu principalement à base d'eau et d'amidon de pomme de terre, l'emballage est à la fois souple, résistant et comestible. Cette application innovante pourrait permettre à terme de réduire de 10 000 tonnes par an les emballages générés par la vente de pain ».

Sur les 9 élèves du groupe lauréat, un tiers a décidé de poursuivre l'aventure l'année prochaine en s'inscrivant aux Entrep' (anciennement les Entrepreuneuriales).

Avec le programme de l'Entrep' ce sont les jeunes, en groupe, qui se prennent en charge pour progresser dans leur projet entrepreneurial, avec le soutien d'un coach et l'accompagnement d'un chef d'entreprise par équipe.

L'école Nationale Supérieure de chimie continuera également à les suivre et un aménagement de leur emploi du temps est envisagé.

L'aventure Miam Bag continue…

LE ROBOT PEPPER S'INVITE CHEZ LE GROUPE CRÉATIVE

L'entreprise de services du numérique et l'INRIA développent un projet innovant autour de la 3D avec le célèbre robot japonais

La cellule innovation du Groupe CRÉATIVE développe en collaboration avec l'INRIA un projet nommé EXPLORE qui utilise le célèbre Robot Pepper créé par la société Softbank Robotics.

Le projet Explore a débuté il y a deux ans, d'abord en interne chez Groupe Créative puis en collaboration avec l'Institut de recherche national dédié aux sciences du numérique (INRIA). L'objectif du projet est de proposer à l'accueil de chaque agence du Groupe (Rennes, Nantes, Paris, Lyon, Bordeaux, Lille et bientôt Toulouse) une paire de lunettes permettant de visiter les différentes agences grâce à la prise de vue 3D réalisée par le robot Pepper.

Le caractère innovant d'Explore repose donc sur la capacité d'exploration d'environnement et d'apprentissage de Pepper. Initialement le robot humanoïde livré par la société japonaise qui le développe est conçu pour être un compagnon du quotidien. Il peut reconnaître les visages, identifier les différentes émotions humaines et adapter son comportement en fonction de l'humeur de son interlocuteur.

Le but du travail de recherche encadré par François Chaumette, Directeur de recherche INRIA, Éric Marchand, Professeur à l'université de Rennes 1 et Antoine Lehuger, Directeur Innovation du Groupe Créative, est de faire de Pepper un robot curieux et intelligent. Il devra être capable de juger la qualité de ce qu'il recueille comme information et être autonome pour établir une stratégie d'exploration d'un environnement 3D aux limites inconnues. Actuellement c'est un enjeu à la pointe de la recherche.

Les travaux de recherche d'Explore permettent au Groupe Créative d'exposer son savoir-faire comme le confirme Antoine Lehuger, **« Cette cellule assoit au quotidien la crédibilité du Groupe CRÉATIVE lors du développement de projets innovants pour nos clients. L'innovation est un moyen d'atteindre ses objectifs stratégiques, d'améliorer sa compétitivité, de se différencier, de montrer notre savoir-faire et de créer de la valeur ».**

Le groupe Créative

Fondée en 2008 par Raphaël Doyen, Groupe CRÉATIVE est une entreprise de Services du Numérique (ESN) experte en technologies avancées. Groupe CRÉATIVE, ce sont 320 collaborateurs répartis sur 6 sites : Rennes (le siège), Nantes, Paris, Bordeaux, Lille et Lyon. Son chiffre d'affaires est de 20 M€ (2018). En 2018, Groupe CRÉATIVE a fait partie du top 100 des recruteurs dans le secteur du numérique.

ANTOINE JOUTEAU, PDG DU SITE ''LE BON COIN''

"Le succès du Bon Coin, c'est avant tout celui d'un modèle vertueux"

Introduction en bourse, opérations de croissance externe et positionnement sur de nouveaux segments, le site référent de petites annonces vit une année faste et s'affirme comme l'un des fleurons de la web-économie française. Son Pdg, Antoine Jouteau, retrace son parcours et aborde l'actualité du groupe.

Quel a été votre parcours ?

J'ai étudié la finance à SKEMA (ex-Ceram), à Sophia Antipolis. Je me souviens d'une école ouverte sur l'entreprise, très informatisée pour l'époque, tournée vers l'épanouissement des étudiants. Et aussi avant-gardiste sur l'international. Cela m'a permis d'élargir mes horizons. J'ai passé ma dernière année d'étude à Mexico. J'ai ensuite effectué un an à Paris-Dauphine pour me spécialiser en étude de marché, avant de rejoindre une filiale de France Telecom, TDF. J'ai travaillé ensuite pour les Pages Jaunes. Une période de sept ans très formatrice. J'ai pu aborder toutes les problématiques business développement et vivre ma première expérience de management.

Comment avez-vous *« atterri »* chez Le Bon Coin ?

Ils cherchaient quelqu'un issu d'un grand groupe, qui avait déjà travaillé sur des problématiques liées à la monétisation et qui voulait intégrer une startup. A l'époque, Le Bon Coin, c'était cinq personnes, aucun business model, quelques millions de visiteurs sur le site. On devait passer nous-mêmes l'aspirateur dans la cuisine ! Mais j'avais envie de mettre les mains dans le cambouis et d'entreprendre.

Et la machine s'est emballée…

Après avoir trouvé un business model, on a atteint le rentabilité et la profitabilité en moins d'un an. On a misé sur le *« freemium »* : l'utilisation gratuite de nos services et des options payantes, comme de la visibilité supplémentaire. On a aussi décidé que les pros étaient les bienvenus sur la plateforme avec la création de services ad hoc. Enfin, nos millions de visiteurs mensuels intéressaient forcément les annonceurs…

Comment expliquer le succès du site ?

Les Français veulent mieux consommer, donner une seconde vie aux produits et bien sûr gagner de l'argent. Le Bon Coin, c'est un modèle vertueux qui permet tout cela. L'autre raison, c'est la facilité d'usage. La plateforme est accessible à tous, pas de barrière d'utilisation d'un point de vue technique.

Comment gère-t-on un groupe de 950 salariés ?

Il n'y a pas de recette magique. Nous avons défini une vision -faciliter les échanges au quotidien avec les utilisateurs- et fédéré nos collaborateurs autour de ça. Avec une culture d'organisation apprenante. Nous sommes obsédés par le fait de corriger nos erreurs. L'entreprise s'est construite sur ces reviews de projets. Il y a aussi des valeurs fortes. Tout le monde est soudé, nous sommes l'une des Great Places To Work en France.

Vos projets ?

On a fait pas mal de croissance externe. Vide Dressing, A vendre à louer… Nous voulons nous déployer sur tous nos univers en privilégiant le mobile qui représente 80 % de l'usage. Bientôt, nous inclurons la possibilité de payer en ligne et la livraison. C'est une demande de nos utilisateurs.

Quid des arnaques ?

Il faut relativiser, car cela reste une minorité. Sur 110 millions de transactions annuelles, on ne dénombre que quelques cas. Notre priorité, c'est la sécurité de la transaction. 800 000 annonces sont contrôlées chaque jour, à parution, par nos algorithmes.

Il y a aussi la possibilité de signaler les annonces douteuses. Le paiement en ligne et la livraison fiabiliseront encore plus les transactions.

BIO EXPRESS

• **1995**, originaire d'Angers, il intègre le CERAM à Sophia Antipolis. Des études en marketing bouclées en 1998.

• **1999**, premier poste chez TDF, filiale de France Telecom. Il travaille notamment sur la création d'un réseau de franchises autour de la TNT.

• **2001**, entrée au sein du groupe SoLocal (Pages Jaunes) où il occupe successivement les fonctions de chef de produits, chef de marchés et responsable du développement UX.

• **2009**, Le Bon Coin, valeur montante du numérique en France et propriété du groupe norvégien Schibsted, le débauche en tant que directeur de développement business.

• **2015**, il devient président du Bon Coin et poursuit le développement de la plateforme avec plusieurs rachats de sites internet, une introduction en bourse et l'incursion sur de nouveaux marchés.

Votre avenir ?

J'apprends beaucoup, je m'éclate, c'est excitant de se dire que Le Bon Coin change tout le temps, grandit et embauche de nouveaux collaborateurs. Je n'ai pas l'impression de faire le même métier qu'il y a un an et tant que je ressentirai ça, je continuerai.

Propos recueillis par P-O Burdin,
Tribune Bulletin Côte d'Azur
pour RésoHebdoEco
www.facebook.com/resohebdoeco

A la tête du plus grand marché de France
Le Bon Coin tient une place à part dans le quotidien des Français.

10 avril 2019, Le Bon Coin entre en bourse. Ou plutôt sa maison mère, le groupe norvégien Adevinta, propriétaire de la plateforme française et de quinze autres de ses avatars répartis à travers le Globe. Mais c'est bien en France que le concept s'est envolé, grâce notamment au travail d'Olivier Aizac, fondateur, et d'Antoine Jouteau, son bras droit, devenu big boss en 2015. **« On n'est jamais seul maître à bord, il y a une équipe autour de soi, relativise-t-il. Cependant, mon niveau d'implication est très élevé et parfois il y a un peu de solitude. J'ai aussi un devoir de représentation, je suis un ambassadeur de la marque. »** Un rôle qu'Antoine Jouteau assume, même s'il se montre plus à l'aise côté business.
De ce côté justement, Le Bon Coin affole les compteurs : 28 millions de visiteurs mensuels, 1 million d'annonces déposées chaque jour, 100 millions de transactions par an, 257 M€ de CA. Le sixième site internet le plus consulté en France a su épouser de nouveaux créneaux. L'immobilier, l'emploi (870 000 jobs pourvus en 2017) et depuis peu la location de vacances. **« C'est une catégorie très populaire, où l'on peut réserver et payer en ligne**, expose le PDG. **On se positionne aussi clairement sur la mode et les services, deux domaines porteurs. »** Antoine Jouteau a coutume de dire qu'une entreprise ressemble à son produit. Quel serait le profil de la sienne ? **« Une entreprise jeune, une équipe pragmatique, créative, engagée et proche de ses clients. »** Innovante également, avec l'apparition d'intelligence artificielle sur la plateforme. **« Notamment sur le contrôle des annonces et pour nos algorithmes de recommandations. Mais nous travaillons actuellement sur de nouvelles idées pour des services encore plus innovants. »**

FESTIVAL VIELLES CHARRUES

270 000 festivaliers pour l'édition 2019

Pari gagné pour les organisateurs des vieilles charrues qui ont bien mérité, cette année, le titre de *« festival populaire »*.

Du 18 au 21 juillet, durant quatre jours et quatre nuits, la manifestation a attiré plus de 270 000 personnes à Carhaix. Une légère baisse de fréquentation (10 000 personnes) largement compensée par une programmation de qualité saluée par l'ensemble des festivaliers.

Et surtout, une belle aventure que l'équipe dirigeante, conduite par Jean-Luc MARTIN (président), Jérôme TREHOREL (directeur), Jean-Jacques TOUX et Jeanne RUCET (co-programmateurs), se dit prête à poursuivre durant 20 ou 30 ans encore.

Les champs de Kerampuilh noirs de monde durant quatre jours.

« Si nous avions voulu battre un nouveau record de fréquentation, nous l'aurions fait aisément » confie le directeur des Vieilles charrues dimanche soir. **« Mais ce qui nous importe avant tout, c'est la qualité de l'accueil. Et sur ce point nous avons largement gagné »**.

Pour Jérôme TREHOREL, **« la qualité d'un Festival se mesure davantage à son ancrage territorial et à son authenticité qu'à sa fréquentation »**.

Encore que rassembler 270 000 personnes durant quatre jours, au cœur de la Bretagne, et certains jours sous la pluie alors que le pays souffre de la chaleur, peut relever de l'exploit.

Prochaine édition dans les champs de Kerampuilh : du 16 au 19 juillet 2020 pour une 29e édition pleine de surprises comme d'habitude.

LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Des chercheurs rennais inventent une nouvelle génération d'antibiotiques

Les antibiotiques trop automatiques ? Le développement de la résistance, soit le fait de ne plus répondre aux traitements antibiotiques, pourrait devenir la première cause de mortalité, prévient l'Organisation mondiale de la Santé. La mise au point par des chercheurs rennais d'antibiotiques non toxiques et très actifs sur des bactéries multirésistantes, sans engendrer eux-mêmes de résistance grâce à un mécanisme d'action original, pourrait être une découverte fondamentale.

Des chercheurs de l'Inserm et de l'université de Rennes 1 ont récemment identifié une nouvelle toxine bactérienne et l'ont transformée en antibiotiques puissants et actifs contre différentes bactéries responsables d'infections humaines. **« Tout est parti d'une découverte fondamentale en 2011 »**, explique Brice Felden, directeur du laboratoire 'ARN régulateurs bactériens et médecine' de Rennes. **« Nous nous sommes rendu compte qu'une toxine fabriquée par les staphylocoques dorés dont le rôle était de faciliter l'infection était également capable de tuer d'autres bactéries présentes dans notre organisme. Nous avions ainsi identifié une molécule qui possédait une double activité toxique et antibiotique. Nous nous sommes dit que si nous arrivions à dissocier ces 2 activités, nous serions capables de créer un nouvel antibiotique dépourvu de toxicité sur notre organisme. Restait à relever ce challenge ».**

En collaboration avec l'équipe de Michèle Baudy Floc'h, chimiste au sein de l'ISCR, une nouvelle famille de *« peptidomimétiques »* a été synthétisée. Sur la vingtaine de molécules créées, deux se sont avérées efficaces contre le Staphylocoque doré et les Pseudomonas aeruginosa résistants sur des modèles murins atteints de sepsis sévères ou d'infections cutanées. De plus, aucune toxicité sur les autres cellules et organes, que ce soit chez l'animal ou sur des cellules humaines n'a été observée. Ces nouveaux composés sont bien tolérés à leurs doses actives et même au-delà, et sont dépourvus de toxicité rénale, problèmes souvent rencontrés avec ce type de composés. **« Nous les avons testés à des doses 10 à 50 fois supérieures à la dose efficace sans observer de toxicité »** précise Brice Felden qui raconte par ailleurs **« qu'il a fallu la contribution et l'imagination de l'équipe et de nos collaborateurs chimistes pour concevoir les molécules les plus actives possible. »**

Peu d'antibiorésistances identifiées en conditions expérimentales

Fait important, les bactéries que les chercheurs ont laissées en contact pendant plusieurs jours chez l'animal avec ces antibiotiques n'ont pas montré de signes de résistances. Afin d'aller plus loin, les chercheurs ont créé des conditions favorables au développement de résistances in vitro et in vivo. Et rien ne s'est déclaré. La prudence reste encore de mise sur ce point car l'expérience a été réalisée sur des temps courts, jusqu'à 15 jours.

« Nous pensons que ces nouvelles molécules représentent des candidats prometteurs au développement de nouveaux antibiotiques, pouvant apporter des traitements alternatifs à la résistance aux antimicrobiens ».

Après des résultats prometteurs chez les souris, la prochaine étape consiste à démarrer les essais cliniques de phase I chez l'humain. Le brevet vient d'être licencié et une start-up créée.

ROUTE DU ROCK SAINT-MALO

29e collection d'été, 14, 15, 16 et 17 août 2019

Depuis sa création en 1991 *« La Route du Rock »* distille une programmation pop, folk, rock, psyché, électro, au Fort St-Père à 9 km au sud de Saint-Malo. Les organisateurs de la Route du Rock et le directeur François Floret en tête, l'indiquent sans détour dans l'édito de présentation du festival : *« Il est de plus en plus compliqué d'organiser un festival en plein air en France ! »* Depuis 29 ans, toujours vaillant, surmontant les écueils, ils proposent à nouveau une affiche qui promet de belles heures musicales sous la voûte étoilée du Fort St Père.

Décryptage

« Il est de plus en plus compliqué d'organiser un festival en plein air en France ». Cela ne fait que quelques lignes dans le programme 2019 de la RdR, mais c'est aussi une occasion pour mieux comprendre que cet eldorado des musiques indés ou « pas comme les autres » a, en plus du bon goût, du mérite !
« Des artistes de plus en plus chers ». Car les cachets des artistes s'envolent, ces derniers assurant leurs revenus avec leurs dates de concerts plus que par la vente de disque ou les recettes de streaming.
« Des contraintes de sécurité de plus en plus élevées », depuis les attentats de 2015, les dispositifs de sécurités sont renforcés, occasionnant un surcoût, jusqu'à présent pris en charge par l'Etat. Une circulaire Collomb de 2018 demande aux festivals de participer à la rémunération des forces de l'ordre mobilisées sur leur évenement. L'ampleur du surcoût deviendrait considérable.
« Des exigences d'accueil accrues »... là il s'agit de nous, du public ! Souhaitant tout à la fois l'adrénaline du Live, le confort d'un canapé et d'un repas chaud (healthy et bio si possible ?).
« L'arrivée de nouveaux acteurs aux moyens financiers colossaux ». Exit les rendez-vous montés, programmés et tenus par des associations, de nombreux évènements sont depuis 10 ans rachetés par de grands groupes internationaux, comme Live Nation ou AEG, qui font monter les prix, ne craignant pas les pertes pour s'assurer une future hégémonie. (Et opérant en parallèle une uniformisation de l'offre artistique !)
« Des soutiens publics qui ne peuvent plus suivre ». Quel modèle de financement de la culture ? Le festival compte 15 % de subventions de collectivités, dont la ville de Saint-Malo, un socle vital.
« Des partenaires privés plus concernés par les chiffres de fréquentation que par la cohérence des projets ». Une dizaine de partenaires privés et mécènes sont engagés auprès de la RDR, cela n'atteint pas les 100 000 €... sur un budget de 2,2 M€ c'est peu. À choisir, entre financer un rendez-vous grand public ou un festival dont la tête d'affiche ne parlera qu'à une poignée de vos salariés, que choisir ? Quelle est la vocation du mécénat : protecteur des arts et de la diversité, ou renforcement d'une image de marque ? Difficile de trancher, quand les sollicitations sont nombreuses.

© Matthieu Foucher

Un rendez-vous unique

Quoi qu'il en soit, la Route du Rock a plus que jamais besoin d'être soutenue. Et d'être vécue, pour ceux qui n'ont encore jamais foulé le Fort St Père à la mi-août. Des groupes de jeunes font la fête, parmi les quinquas bienveillants venus écouter la fine fleur d'un rock indépendant aux multiples influences. Ne recherchez pas une ambiance de kermesse ou « lounge-cosy ». Ici depuis 30 ans, on écoute du rock, de la pop british, du psychédélique, sans surjouer, décontracté. Le public à la RdR aime la musique, l'écoute consciencieusement, parfois en bottes de caoutchouc maculées de boue, parfois les orteils en éventail sur la plage du même nom. Le festival de Saint-Malo a une programmation caractéristique, qui le différencie d'autres propositions d'été, réfléchie et établie avec une passion intacte.

Le mercredi soir 14 aout rendez-vous salle de La Nouvelle Vague avec la soirée inaugurale, puis tous les après-midis sur les plages malouines pour des concerts gratuits. La musique se fera entendre jeudi, vendredi & samedi soir dans le majestueux Fort de Saint-Père. Au programme le post-rock londonien de Stereolab, Tame Impala pour une pop légère (très attendue et déjà encensée), la fougue punk de Fontaines D.C., Metronomy et ce son électro-pop contemporain, Bradford Cox pour du rock écorché à l'ancienne, Altin Gün et le psychédélisme daté 70's, Sharon Von Etten et une pop synthétique, le rock furieux d'Idles, les groovy de Hot Chip pour la danse, Jon Hopkins et une planante électro…

S.A.N.D : Sports Are Not Dead !

Tournois de foot, de dodgeball, de volley ou les initiations au rugby sont proposées sur le sable malouin pour la 13e année. S.A.N.D pour *« Sports Are Not Dead »*. La nouveauté 2019 : un grand tournoi de palets.

François Floret le directeur de la RdR est un fervent supporter des Rouge et Noir de toujours, ainsi au tournoi de foot du festival, l'équipe officielle de la Route du Rock est au couleur du Stade Rennais ! Inscription sur le site internet du festival.

Samedi 17 août à la Plage de l'Éventail de St-Malo. Setlist du DJ La Rouff qui installera ses platines entre les brises-lames de la plage de Saint-Malo.

La plage Bon Secours *« Arte Concert »*, chaque année très prisée sous le soleil et les remparts de Saint-Malo, pour les concerts gratuits d'après-midi. L'an passé, 25 000 personnes ont vibré au Fort Saint-Père lors des 3 jours de festival, à chanter *« Épaule Tattoo »* le vendredi avec Etienne Daho, s'émouvoir avec le *« Gloria »* de la prétresse du rock Patti Smith le samedi, et chalouper sur *« If I Ever Feel Better »* le dimanche avec Phoenix. Ajouter les nombreuses pépites comme Grizzly Bear, The Lemon Twigs, Jonathan Bree, Josh T. Pearson… Vivement la #29e éditions les 14-15-16-17 août 2019 !

DELIVEROO LANCE UN SERVICE D'ACHATS POUR LES RESTAURATEURS

La plateforme de livraison de repas annonce une réduction de 20 % sur les matières premières

Six ans après son lancement à Londres, Deliveroo accélère sa diversification et lance un service d'achats réservé aux restaurateurs. La plateforme promet aux professionnels des prix réduits sur les produits alimentaires et les fournitures grâce aux accords négociés avec ses fournisseurs partenaires de Rungis.

Le programme, encore en phase de test souhaite proposer des prix réduits sur les matières premières allant des légumes à l'épicerie en passant par la viande, ainsi que sur les produits d'entretien et les produits d'emballage. Deliveroo qui a bénéficié d'une levée de fonds avant l'été de 500 millions d'euros, avec comme principal investisseur Amazon souhaite donc s'installer sur le marché de l'approvisionnement des restaurateurs. La plateforme entre ainsi en concurrence avec des grossistes comme le groupe allemand Métro ou encore Promocash.

« Ce service d'achat est une nouveauté passionnante destinée aux restaurants, qui permettra de réduire les coûts tout en améliorant la qualité des ingrédients. En utilisant notre taille et notre échelle pour négocier des prix avantageux, nous pouvons à la fois simplifier le processus d'approvisionnement et aider les indépendants et les chaînes à réaliser de grandes économies. Les restaurants et leurs fournisseurs sont les gagnants », commente Ajay Lakhwani, Vp new business à Deliveroo.

Deliveroo s'appuie aujourd'hui sur 10 000 restaurants partenaires dans 200 villes de France. La plateforme compte tirer parti de sa taille et partenariats existants pour négocier les prix et réduire les coûts des restaurateurs. **« Il s'agit là d'un soutien essentiel pour les restaurants : les coûts des aliments ont augmenté jusqu'à 50 % au cours des cinq dernières années. Le coût des matières premières représente généralement 20 à 40 % des charges d'un restaurant. Ce soutien est particulièrement important pour les restaurants indépendants qui n'ont pas les économies d'échelle des grands groupes de restauration »**, affirme-t-on chez Deliveroo.

L'offre de tarifs négociés pour l'approvisionnement en France doit être lancée cet été. La plateforme vise 5 000 partenaires d'ici la fin de l'année. Reste à savoir si les restaurateurs français vont être séduits par ce nouveau service.

REVITALISATION ET ANIMATION DES COMMERCES

Rennes bénéficie de 300 000 euros versés par l'État

9 mois après le début du mouvement des Gilets jaunes, le ministère de l'Économie et des Finances signe avec 35 collectivités, les premières conventions de l'appel à projets *« Revitalisation et animation des commerces »*. La ville de Rennes fait partie des lauréates et touchera 300 000 euros d'aides pour la mise en œuvre des opérations d'animation des commerces de centre-ville.

En mai dernier le gouvernement lançait un appel à projets pour soutenir le commerce de proximité et co-financer des actions visant à inciter et faciliter le retour de la clientèle dans le centre-ville. Au total, une enveloppe de 5,7 millions d'euros a été débloquée afin d'accompagner ces villes lauréates dont l'activité commerciale du centre-ville a été pénalisée par le mouvement des Gilets jaunes.

Faire revenir la clientèle dans les centres-villes

Cette opération nationale entre désormais dans sa phase opérationnelle avec la signature des conventions liant l'État et les collectivités bénéficiaires par le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, et la secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher. Ces conventions vont permettre à l'État d'effectuer les premiers versements.

Pour les sommes versées, aucun autre type de dépense que celles liées directement et exclusivement à des actions d'animation, d'attractivité et de communication commerciales dédiées aux zones commerciales de centre-ville ne pourra être pris en compte dans le cadre de cette opération nationale.

Le Gouvernement annonce qu'il sera particulièrement attentif à l'impact de ces actions de terrain, destinées à soutenir le commerce de proximité et à faire revenir les clientèles dans les centres-villes concernés.

Une continuité des actions engagées

Rennes Métropole fait partie des villes très actives ayant rapidement mis en place des actions pour soutenir les commerçants en lien avec le Carré Rennais, l'Union du commerce et la CCI. Au nombre de ses actions on peut citer la gratuité des emplacements des commerces sédentaires lors de la grande braderie du 26 juin dernier, des droits de terrasses réduits de 20 % sur l'année 2019 et la gratuité des bus et métro pendant 4 samedis. Le prochain samedi bénéficiant de cette mesure sera le 28 septembre à l'occasion du *« Week-end zen »*.

« Avec les fonds octroyés par l'État, la gratuité du bus et du métro sera renouvelée les 7 et 14 décembre prochains, des animations commerciales vont également être organisées autour de la rentrée et renforcées au moment de noël » indique le Carré Rennais.

Les unions de commerçants se fédèrent au niveau national avec la « CAMF »

D'après le rapport d'un groupe de travail du sénat dédié aux conséquences économiques des violences commises en marge des manifestations des Gilets jaunes près de la moitié des boutiques dégradées sont des commerces de proximité ou des magasins d'habillement. Dans la capitale bretonne, 77 % des commerçants du centre-ville ont été touchés (1 521 entreprises), avec un manque à gagner global de 47 millions d'euros. Si l'impact sur les ventes chaque samedi est de loin le plus important, vient aussi s'ajouter les dégâts matériels.

Dans ce contexte et dès janvier dernier, les associations de commerçants et artisans du centre-ville se sont fédérées au niveau national pour défendre et soutenir les commerces. On peut citer Rennes, Bordeaux, Dijon, Nantes, Grenoble, Toulouse, St-Etienne, Rouen, Marseille, Le Mans. Parmi les actions entreprises, des lettres envoyées au ministre de l'Intérieur Christophe Castaner et au ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire, pour tirer la sonnette d'alarme et demander des aides.

Le regroupement s'est depuis structuré sous forme associative sous le nom de CAMF (Commerçants et artisans des métropoles de France). L'association est présidée par Christian Beaulme, président de La Ronde des quartiers de Bordeaux. La structure qui se positionne pour le commerce comme le pendant de l'association des maires des métropoles de France, continue de travailler avec le ministère des Finances à la relance des cœurs de ville. **« Le mouvement des Gilets jaunes a été l'élément déclencheur de ce regroupement des unions commerçantes des métropoles, mais au-delà il s'agit pour nous d'échanger, de partager et de mutualiser nos expériences »** s'enthousiasme Charles Compagnon président du Carré Rennais et propriétaire du restaurant Le Carré à Rennes.

UMIH 35 ILLE-ET-VILAINE
Immeuble LE DELTA 3
40 rue du Bignon - CS 27733
35577 CESSON-SEVIGNE
Tél : 02 99 36 00 59 - Fax 02 99 36 61 36
contact@umih35.com / www.umih35.com

VOILE MULTI 50

Gilles LAMIRÉ, skipper du trimaran GROUPE GCA - MILLE ET UN SOURIRES

Après quatre saisons sur le Multi50 La French Tech Rennes St Malo, le Cancalais Gilles Lamiré a pris la barre en avril dernier du Multi50 GROUPE GCA - MILLE ET UN SOURIRES (ex-FenetreA). Une campagne au large pour quatre ans et une seule ambition : gagner !

Sur son précédent Multi50, il fut vainqueur de la transat Bakery en 2016, reliant Plymouth à New-York sur son trimaran en 12j 7h 51min, en choisissant une option de trajectoire très au sud. En 2017 il termine 4e sur la Transat Jaques Vabre, également 4e sur la Route du Rhum 2018.

« Ce trimaran, c'est une arme fatale »

Le trimaran Groupe GCA - Mille et Un Sourires est l'un des bateaux les plus compétitifs du circuit. Équipé de foils, il est doté d'un palmarès exceptionnel, a déjà remporté la Route du Rhum (en 2014 avec Erwan Le Roux), et trois fois vainqueur de la Transat Jacques Vabre. À la barre de cette nouvelle formule 1 des mers, Gilles Lamiré souhaite vivement continuer cette victorieuse histoire, jusqu'à la prochaine Route du Rhum-Destination Guadeloupe de 2022.

©Bonnie and Clark

« C'est un bateau le plus léger de sa classe, c'est une référence. Ce trimaran c'est une arme fatale ! Il a la modernité des derniers bateaux, il n'a pas besoin de beaucoup de vent, est très bon au portant, est adapté autant aux courses en solitaire qu'en équipage… Bref c'est un outil idéal pour remporter les courses ! À sa sortie du chantier de La Trinité sur Mer il est arrivé à St-Malo le 20 juin. Cela fait deux mois que l'on navigue dessus, si le Multi50 est un support que je maîtrise il y a toutes les subtilités de réglages à domestiquer. »

©Bonnie and Clark

Les deux sponsors pour le naming du bateau

Le Groupe GCA est le premier distributeur Toyota et Lexus en France. Fondé et dirigé par David Gaist, le groupe compte 56 concessions entre le Grand Ouest, l'Aquitaine, la Bretagne, la Normandie et l'Ile-de-France. C'est, aujourd'hui, 11 marques automobiles, et 830 collaborateurs.

L'association Mille et Un Sourires a son siège à St-Marcel dans le Morbihan. Avec 13 membres actifs et 250 adhérents, elle apporte du réconfort aux familles d'enfants malades, handicapés, ou en fin de vie, ainsi qu'une aide matérielle aux hôpitaux.

Autres partenaires et mécènes : AS INTERNATIONAL GROUP, CLOUD TEMPLE, BIOMÉRIEUX, ABRI SERVICES, BOIS-EXPO DISTRIBUTION, VEOLIA, DOMAINE DES ORMES, GUY COTTEN, ATELIÉE LE MÉE, ATOUT GRAPH.

Programme des courses

Le skipper a repris la barre de ce Multi50 GROUPE GCA - MILLE ET UN SOURIRES avec en ligne de mire la Tansat Jaques Vabre, dont le départ est donné au Havre le 18 octobre prochain, direction Salvador De Bahia au Brésil. **« Les Ultimes ne participeront pas à cette édition, donc ce sont les Multi50 qui arriveront en tête au Scratch… Il faut gagner, ce serait magnifique. »**

Avant cela il mènera son trimaran sur les eaux bretonnes, en équipage en baie de St-Brieuc à l'occasion du Trophée des Multicoques du 23 au 25 août prochain, puis sur le Grand Prix Valdys à Douarnenez, et au Trophée de Brest début septembre. **« La transat Anglaise Bakery en 2020 partira de Brest pour cette 60e édition, une transatlantique en solitaire, direction New-York. Quant à la transat Québec Saint-Malo, une Transat d'ouest en est, or le bateau est très bon au portant, avec l'arrivée à Saint-Malo… Ce serait formidable, aussi pour les partenaires. »**

Le trimaran

- Largeur : 15.20M
- Longueur : 15.24M
- Numéro de voile : FRA35
- Type : TRIMARAN À FOILS
- Année de mise à l'eau : 2009

http://www.defi-nautic.fr

Programme :

- Sept 2019 : TROPHEE ST QUAY et VALDYS
- Oct 2019 et 2021 : TRANSAT JACQUES VABRE
- Mai 2020 : TRANSTA BAKERY
- Juil 2020: TRANSAT QUÉBEC ST-MALO
- Nov 2022 : ROUTE DU RHUM-DESTINATION GUADELOUPE

JARDIN DES ARTS 2019

Le parc breton d'Ar Milin' se pare de 30 œuvres contemporaines

Tout l'été, les Entrepreneurs mécènes du bassin rennais proposent aux visiteurs de découvrir l'art monumental à travers l'exposition Jardin des Arts à Châteaubourg. 6 artistes contemporains venus des 4 coins de l'hexagone présentent leurs sculptures grandeur nature installées dans les 5 hectares du parc d'Ar Milin' et dans les espaces de la ville.

Jusqu'au 15 septembre 2019, Les sculptures de marbre toute en ondulation de Daniele Bragoni vont côtoyer les Hommes Fossils en métal acéré de Julien Allègre. Les Hommes & Femmes sous socle, en bois, de Nicolas-Vassili Barbé vont dialoguer avec les sculptures vibrantes en acier galvanisé d'Isabelle Gabre Fauve-Piot. Enfin, les installations tout en jeu de couleur d'Élodie Boutry répondront aux sculptures très monumentales et tout en couleur aussi de Pierre-Alexandre Rémy.

Cité de sculpteurs

Une exposition gratuite à découvrir dans le parc paysager d'Ar Milin' (moulin en breton) et dans la ville car pour la 4e année consécutive, Châteaubourg s'associe et expose deux artistes dans les espaces de la commune **« Si nous souhaitons faire de Châteaubourg une Cité de Sculpteurs, c'est parce que nous croyons qu'une ville fédère et rayonne quand elle partage une identité forte et différenciante. Ce que Jardin des Arts a créé il y a plus de 17 ans fait partie du patrimoine culturel de notre ville »** explique Teddy Régnier, maire de Châteaubourg.

25 mécènes au service des artistes et de la sculpture

L'association Les entrepreneurs mécènes, créée en 2003, fédère 25 entreprises de Châteaubourg et du bassin rennais, des entrepreneurs engagés dans une action durable. Il s'agit de marier l'art avec l'entreprise, l'artiste et l'entrepreneur - qui ont plus de points communs qu'il n'y paraît - et de provoquer des rencontres. Depuis le début de l'aventure en 2002 le nombre de mécènes n'a cessé d'augmenter. La Mairie de Châteaubourg est également devenue partenaire de l'évènement. Pour Gisèle Burel, présidente de l'association **« Il s'agit d'un mécénat de compétences et de connaissances, très ouvert. Le mécénat exprime un soutien, un engagement, une ambition, il exige aussi de nous une responsabilité, une exemplarité et une bonne gestion. Il s'agit d'être un acteur culturel qui prolonge sa mission économique par une dynamique créative »**.

Des enfants artistes

Six écoles du territoire sont également mises à l'honneur grâce à un travail plastique et pédagogique. Fait rare, les œuvres des enfants s'exposent aux côtés des œuvres des sculpteurs professionnels chaque année lors de Jardin des Arts. Une belle opportunité d'initier les plus jeunes à l'expression artistique et l'art monumental.

Julien Allègre – Hommes Fossiles

Une écriture intemporelle de la matière, hommage à la vie et à son inconditionnelle fragilité. Touché par la poésie de toutes métamorphoses, celles qui laissent part aux accidents, celles qui amènent à

de nouvelles vibrations sensorielles et visuelles et invitent aux voyages ... Cette recherche est intitulée Hommes Fossiles faisant écho à un temps révolu qui persisterait à vouloir exister.

Nicolas-Vassili Barbé – Petit Homme sous socle

Il aime surprendre en associant un réalisme des formes sculptées à un aspect brut de la matière, une précision du geste à une certaine violence des coups, dont la trace reste souvent visible.
La série présentée pour *« Jardin des Arts 2019 »* est essentiellement centrée sur la figure humaine et tente d'interroger **« notre rapport au monde »**.

Élodie Boutry – Plus près des étoiles

Ce projet part de l'envie de réaliser pour la première fois une installation sur l'eau, flottante tel un nénuphar.

Les jeux de couleurs et de lumières sur les faces sont démultipliés par les reflets sur l'eau et évoquent les rochers à facettes de Fra Angelico ou de Domenico Veneziano.

Daniele Bragoni – Bragonium

Le Bragonium est une onde, c'est-à-dire un élément fait pour propager, porter, divulguer et révéler des concepts sculpturaux. La recherche de bien-être a porté l'artiste à créer cette forme pour porter son idéal qui est le bonheur. Cette forme n'est pas le fruit du hasard, elle est **« venue »** de ses sculptures précédentes. Probablement cela fait plus de 20 ans qu'il la cherche non pas intellectuellement mais émotionnellement.

Isabelle Garbil Fauve-Piot – Conscience de l'être

« Sculpter le vide pour créer une présence, une vibration, La vibration essentielle de l'être en devenir ». Conscience est la présence au monde de tout un chacun. Être là, dans l'instant présent, s'offrir à l'univers et vibrer dans la conscience de soi, la conscience du chemin et surtout la conscience de ne pas savoir.

Pierre-Alexandre Remy – Échos au chaos

Sa pratique de la sculpture interroge le rapport qu'entretient un objet avec l'espace dans lequel il prend place ; en quoi chacun nourrit l'autre dans l'expérience qu'on en fait, dans la connaissance qu'on en a.
Tout comme la connaissance de nous-même et de chacun s'accroît par l'expérience, le rapport à l'autre, le fait de dessiner un objet non attendu pour un lieu peut dans un mouvement de va-et-vient enrichir le sens de chacun en leur donnant un nouvel éclairage, une nouvelle lecture.

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la Société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité.
Conformément à l'arrêté Ministériel du 21 décembre 2018 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 26 décembre 2018, le tarif 2019 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,82 € H.T.
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

AVOXA
SOCIÉTÉS D'AVOCATS
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

CESSION DE FONDS

Suivant acte s.s.p. du 18/07/2019 à Rennes enregistré à RENNES le 31/07/2019 dossier 2019 00018704, référence 3504P61 2019 A 06869, la SARL PERFORMANCE, dont le siège social est fixé au 17, rue de Paris - 35220 CHATEAUBOURG, immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 819 056 011, a vendu à la SAS JBV IMMOBILIER, dont le siège social est fixé au 52 rue de Bray - 35510 CESSON SEVIGNE, immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 851 496 950, un fonds de commerce d' « agent immobilier », exploité à CESSON SEVIGNE (35510) 52 rue de Bray, moyennant le prix de CINQUANTE DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE CINQ EUROS (52 255 €).
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 18/07/2019.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au cabinet d'avocats « SELARL GUILLOTIN – LE BASTARD et Associés », représenté par Maître Bertrand LE BASTARD, 11 ter rue Surcouf 35000 RENNES.
Pour avis

197J04393

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BIHR, notaire à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) 2 rue de Rennes, en date du 31 juillet 2019, la société dénommée **LEGUERINEL-PITOIS**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 €, dont le siège social est situé 1 rue du Relais, 35140 GOSNE, immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Rennes sous le numéro 525 047 791. A cédé à : la société **JAH**, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 5.000 €, dont le siège social est situé 1 rue du Relais, 35140 GOSNE, immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Rennes sous le numéro 851 958 355, moyennant le prix de 190.000 euros son fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, confiserie exploité 1 rue du Relais, 35140 GOSNE. Entrée en jouissance au 31 juillet 2019. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Nicolas BIHR, notaire à SAINT AUBIN DU CORMIER, 2 rue de Rennes, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales. Pour insertion

197J04446

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS

Il est indispensable de déposer des documents parfaitement lisibles, sans agrafe ni autre attache, dans l'ordre suivant : la déclaration de confidentialité (si confidentialité demandée), les comptes annuels puis les pièces annexes.

ENQUETES PUBLIQUES

POCÉ-LES-BOIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par un arrêté municipal n°34-2019 en date du 31 juillet 2019, Monsieur le Maire de la commune de POCÉ-LES-BOIS a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Pocé-les-Bois, soumis à évaluation environnementale, à l'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et au zonage d'assainissement des eaux pluviales.

L'enquête publique se déroulera du lundi 26 août 2019 à 9h au vendredi 4 octobre 2019 à 12h

Monsieur Patrice VIVIEN a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de RENNES.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie de POCÉ-LES-BOIS, 26 rue du Petit Morin, du lundi 26 août 2019 à 9h au vendredi 4 octobre 2019 à 12h et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 8h30 à 12h.
Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra également consulter le dossier d'enquête publique depuis :
- un poste informatique mis à disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci ;
- le site internet suivant : *https://kasa.vitrecommunaute.bzh/index.php/s/jar56tDRt2id8zZ*

Chacun pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet et accessible en Mairie de Pocé-les-Bois, aux jours et heures habituels d'ouverture, ou les adresser :
- par courrier postal à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur : Mairie - 26, rue du Petit Morin 35500 POCÉ-LES-BOIS ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : *pocelesbois@orange.fr.*

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être consultables sur le site internet à l'adresse susmentionnée et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.
Le Commissaire–enquêteur recevra en outre, personnellement, à la mairie de POCÉ-LES-BOIS :
1) le lundi 26 août 2019 de 9 heures à 12 heures
2) le lundi 9 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures
3) le vendredi 27 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures
4) le vendredi 4 octobre 2019 de 9 heures à 12 heures
toutes les observations qui pourront être faites sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.
L'évaluation environnementale du projet de révision générale du PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) seront joints au dossier d'enquête publique.
A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire-enquêteur.
Toute personne pourra prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur qui seront consultables en mairie et sur le site internet suivant : *https://kasa.vitrecommunaute.bzh/index.php/s/jar56tDRt2id8zZ.*
Au terme de la procédure d'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions du commissaire-enquêteur, sera soumis au Conseil municipal pour approbation.

Le Maire,
Frédéric MARTIN

911923

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE
COMMUNE DE PLESDER

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En application de l'arrêté n°2019-URB-001 du 10 Juillet 2019, il sera procédé sur la commune de PLESDER à une enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.
Conformément à la décision du Président du tribunal administratif de RENNES, M. Bruno GOUGEON, retraité de l'Armée de l'air, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Les pièces du dossier, comprenant les informations environnementales relatives au projet, seront mises à disposition du public pendant 31 jours consécutifs, du **2 Septembre au 2 octobre 2019** inclus. Toute personne pourra en prendre connaissance à la mairie de Plesder, 2 Place de l'Erable, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier d'enquête sera également publié sur les sites Internet de la Communauté de communes *www.bretagneromantique.fr* et de la mairie de PLESDER *www.plesder.fr.*
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être :
• consignées sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé à la mairie de Plesder ;
• adressées par écrit au commissaire-enquêteur : à l'attention de M. Bruno GOUGEON commissaire enquêteur, Mairie de PLESDER, 2 rue de l'Erable à PLESDER (35720).
• adressées par voie électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : *plu-plesder@bretagneromantique.fr*

Les courriers et documents transmis par voie postale seront annexés dès leur réception au registre d'enquête et tenus à la disposition du public. Les transmissions électroniques seront consultables sur les sites internet de la Communauté de communes et de la mairie de PLESDER, dans les meilleurs délais.
Toute observation, courrier ou document réceptionné après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la mairie de Plesder dans les conditions habituelles d'accès au public ou sur les sites internet de la Communauté de communes et de la mairie de Plesder, du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.
A l'issue de l'enquête, au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de révision sera soumis pour avis au Conseil municipal de PLESDER avant approbation par le Conseil communautaire.
Le commissaire-enquêteur se tiendra en **mairie de PLESDER** pour recevoir les observations :
• le lundi 2 Septembre 2019 de 15h à 17h30
• le mercredi 11 septembre 2019 de 10h à 12h
• le vendredi 20 septembre 2019 de 10h à 12h
• le mercredi 2 octobre 2019 de 15 à 17h30

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service urbanisme, Communauté de communes Bretagne romantique, 22 Rue des Coteaux, 35190 LA-CHAPELLE-AUX-FILTZMÉENS (téléphone : 02 23 16 41 44)

911935

COUR D'APPEL DE RENNES
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE RENNES

Par jugement du Tribunal de Grande Instance de RENNES en date 18 juillet 2019 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de **Monsieur François GONNET** non immatriculé au registre du Commerce et des sociétés. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite individuelle à l'encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

911922

7JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

SAS - Capital 54 000 €
Durée 99 ans à compter du 20/07/1957
Siège social :
1, rue de La Chalotais - RENNES
Tél : 02 99 79 39 09
Télécopieur : 02 99 79 14 60
BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Email : contact@7jours.fr

Président honoraire : Jean-Jacques BRÉE
Directeur de la publication : Guillaume LALAU

Directrice des services : Nadine RAFFIN
Rédaction : Laora MAUDIEU
Karine BARBÉ

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - parution le samedi
Prix de vente : 1,20 €
Abonnement un an : 50 € (TVA incluse)
CCP RENNES 2501-52 B
Imprimerie "CORLET ROTO"
53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES
Commission paritaire : 0221 I 83943

Membre de RésoHebdoEco

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

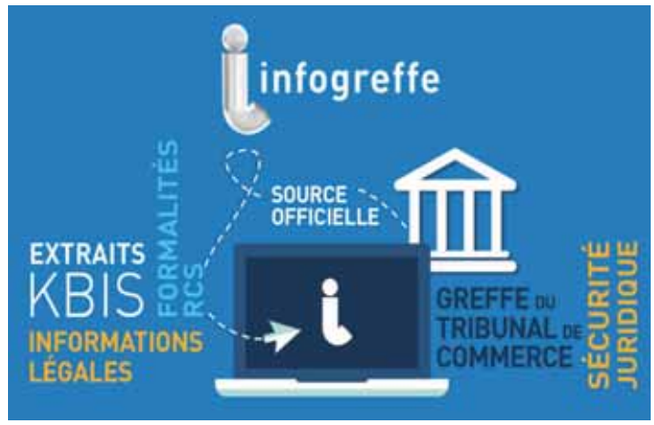

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
- **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIES** prise en la personne de Me Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
- **SCP DESPRÉS** prise en la personne de Me DESPRÉS 29 rue de Lorient CS 74036 35040 Rennes Cedex.
- **Me GAUTIER** 111 bd de Lattre deTassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
- **Me MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.
- **Me Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.creditors-services.com
DdCP : Date de Cessation des Paiements
Sauf mention contraire, les annonces ci-dessous ne relèvent pas des procédures d'insolvabilité définies par le règlement (UE) n° 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015.

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 24 Juillet 2019)

L F, la Gaîté 127 Rue du Temple de Blosne, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, RCS RENNES 449 571 298. Animalerie. Mandataire judiciaire : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS.
2019J00266

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 Juillet 2019)

BOUCHERIE VANEAU, 41 Rue Vaneau, 35000 RENNES, RCS RENNES 841 564 057. Boucherie, charcuterie. Mandataire judiciaire : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 13/03/2019.
2019J00267

LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 Juillet 2019)

LEPAGE RENOVATION, Zone Artisanale Fromy, 35240 RETIERS, RCS RENNES 504 439 746. Entreprise de bâtiment. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 24/01/2018.
2019J00261

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 24 Juillet 2019)

LES PALIS, 15 Place de l'Église, 35390 GRAND-FOUGERAY, RCS RENNES 487 469 603. Hôtel restaurant. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS.
2018J00337

BECO BAT LES CONSTRUCTEURS DE L'OUEST, 17 Rue du Noyer, 35000 RENNES, RCS RENNES 830 257 861. Secrétariat. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS.
2019J00197

(Jugement du 25 Juillet 2019)

MENSIA TECHNOLOGIES, Place du Granier Bp 97143, 35571 CHANTEPIE CEDEX, RCS RENNES 789 458 163. Dispositifs médicaux. Liquidateur : SELARL ATHENA.
2019J00173

MDF KITCHEN, 2 Rue Teillais Zone Artisanale de la Mivoie le Vallon, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA LANDE, RCS RENNES 451 148 407. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Liquidateurs : Me ERIC MARGOTTIN et SELARL ATHENA.
2019J00050

MDF STRUCTURE, 2 Rue Teillais Zone Artisanale de la Mivoie - le Vallon, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA LANDE, RCS RENNES 451 300 073. Conseil pour les affaires et gestion. Liquidateurs : Me ERIC MARGOTTIN et SELARL ATHENA.
2019J00052

MDF LOGISTIQUE, 2 Rue Teillais Zone Artisanale de la Mivoie - le Vallon, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA LANDE, RCS RENNES 804 051 175. Logistique et stockage de toutes marchandises. Liquidateurs : Me ERIC MARGOTTIN et SELARL ATHENA.
2019J00051

(Jugement du 31 Juillet 2019)

AVENIR SECURITE, 8 Rue Kerautret Botmel, 35000 RENNES, RCS RENNES 444 279 632. Prévention sécurité. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS.
2019J00039

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU TARIF DES FORMALITÉS SUR :
https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/tarifs-des-formalites.html

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 17 Juillet 2019)

C'NETT, 4 Allée de Barenton, 35850 ROMILLE, RCS RENNES 800 425 506. Entreprise de nettoyage. Commissaire à l'execution du plan : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS.
2018J00261

ARRET PLAN DE CESSION

(Jugement du 25 Juillet 2019)

Arrêtant le plan de cession totale de la société **MENSIA TECHNOLOGIES** Place du Granier BP 97143, 35571 CHANTEPIE CEDEX, RCS RENNES 789 458 163 Dispositifs médicaux dans le cadre du redressement judiciaire au profit de la **SAS myBrain Technologies**, 28 allée Hoche, 92130 ISSY LES MOULINEAUX, RCS NANTERRE 804 409 431, pour le compte de la société Phi Square Holdings, société de droit Luxembourgeois, 15 rue du Curé 1368 Luxembourg, immatriculée sous le numéro B182405, avec faculté de se substituer une société à constituer, sous la forme d'une SARL qui serait détenue à 100 % par la société Phi Square Holdings, date d'effet de la cession : 1er août 2019 à 0h00.
2019J00173

Arrêtant le plan de cession totale de la société **MDF KITCHEN** 2 Rue Teillais Zone Artisanale de la Mivoie le Vallon, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA LANDE, RCS RENNES 451 148 407. Commerce de détail d'autres équipements du foyer dans le cadre du redressement judiciaire au profit de la **SAS LITTLE EXTRA**, dont le siège social est 63 boulevard de Sébastopol, 75001 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 480 089 853, avec faculté de se substituer une société à constituer qui sera dirigée par Monsieur André TORDJMAN et dont le capital sera détenu au moins à 90 % par la SAS LITTLE EXTRA, date d'effet de la cession : 1er août 2019 à 0h00.
2019J00050

Arrêtant le plan de cession totale de la société **MDF STRUCTURE** 2 Rue Teillais Zone Artisanale de la Mivoie - le Vallon , 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, RCS RENNES 451 300 073 conseil pour les affaires et gestion dans le cadre du redressement judiciaire au profit de la **SAS LITTLE EXTRA**, dont le siège social est 63 boulevard de Sébastopol, 75001 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 480 089 853, avec faculté de se substituer une société à constituer qui sera dirigée par Monsieur André TORDJMAN et dont le capital sera détenu au moins à 90 % par la SAS LITTLE EXTRA, date d'effet de la cession : 1er août 2019 à 0h00.
2019J00052

Arrêtant le plan de cession totale de la société **MDF LOGISTIQUE** 2 Rue Teillais Zone Artisanale de la Mivoie - le Vallon, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, RCS RENNES 804 051 175. Logistique et stockage de toutes marchandises dans le cadre du redressement judiciaire au profit de la **SAS LITTLE EXTRA**, dont le siège social est 63 boulevard de Sébastopol, 75001 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 480 089 853, avec faculté de se substituer une société à constituer qui sera dirigée par Monsieur André TORDJMAN et dont le capital sera détenu au moins à 90% par la SAS LITTLE EXTRA, date d'effet de la cession : 1er août 2019 à 0h00.
2019J00051

(Jugement du 31 Juillet 2019)

Arrêtant le plan de cession totale de la société **AVENIR SECURITE** 8 Rue Kerautret Botmel, 35000 RENNES, RCS RENNES 444 279 632. Prévention sécurité au profit de la société **GROUP PREMIUM SECURITE**, 24 rue du Champ Marqué, 35760 SAINT GREGOIRE, inscrite au RCS RENNES 811 176 858 avec faculté de substitution au profit d'une société à constituer, date d'effet de la cession : 1er août 2019 à 0h01.
2019J00039

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-MALO - Clôture pour insuffisance d'actif
(Jugement du 23 Juillet 2019)

SASU RENAISSANCE, 26 Rue des Iris, 35630 LA CHAPELLE CHAUSSÉE, RCS RENNES 799 614 862. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2014B00067

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE METROPOLE - Plan de redressement
(Jugement du 24 Juillet 2019)

SAS SOMEWHERE, 216 Rue Winoc Chocqueel, 59200 TOURCOING, RCS LILLE METROPOLE 414 872 903. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé.Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 0 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL AJC représentée par Me Colins METALLIER 4 avenue de Flandre 59700 MARCQ EN BAROEUL (durée du plan : 1 mois).
2009B01291

AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Espacil Habitat
Groupe ActionLogement

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

PROCÉDURE ADAPTÉE (ARTICLE 34 DU DÉCRET N° 2016-360 DU 25 MARS 2016) AVEC NÉGOCIATION

Pouvoir adjudicateur : ESPACIL HABITAT, 1 rue du Scorff, CS 54221, 35042 RENNES Cedex
Objet du marché et description du marché : La présente consultation a pour objet d'attribuer un marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un projet d'une Maison Helena de 24 logements locatifs à VEZIN LE COQUET Place de la Fontaine Saint Méen.
Pour réaliser ce projet, les missions confiées au sens de la loi MOP comprendront les éléments suivants :
• Les études d'avant-projet sommaire **(APS)**
• Les études d'avant-projet définitif **(APD)** incluant le permis de construire (PC)
• Les études de projet **(PRO)**
• L'assistance aux contrats de travaux **(ACT)**
• Le visa des études exécution **(VISA)**
• La direction de l'exécution des travaux **(DET)**
• L'assistance aux opérations de réception **(AOR)**
• Une mission **OPC**
Ce projet est certifié NF Habitat HQE par Cerqual.
Lieu(x) d'exécution : VEZIN LE COQUET Place de la Fontaine Saint Méen
Procédure : Procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur avec négociation conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
Planning d'exécution : Le démarrage de la mission est prévu en Septembre 2019. Le dossier de permis de construire devra être finalisé pour Mars 2020. Le dossier de consultation des entreprises devra être finalisé pour Octobre 2020. Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour le 1er trimestre 2021. La durée prévisionnelle de chantier est de 20 mois
Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre site internet *www.ao-espacil-habitat.com* à partir du 9 aout 2019.
Date limite de remise des offres : le samedi 31 août à 12 heures.
Négociation : Les offres reçues sont analysées par le pouvoir adjudicateur au regard des critères de jugement des offres fixés au Règlement de Consultation. La négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix. La négociation peut se dérouler en phases successives à l'issue desquelles des candidats sont exclus de la négociation. La négociation est conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les candidats.
Critères de choix : Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées. Les offres seront analysées et classées au regard des critères indiqués au Règlement de Consultation.
Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessous :
ESPACIL HABITAT. Responsable Construction Ille et Vilaine – Carole Cosquéric : carole.cosqueric@espacil.com. Assistante - Julie Perrigault : julie.perrigault@espacil.com
La personne responsable du Marché : Monsieur le Directeur de la construction Dominique TANVET
Date d'envoi à la publication : le mardi 6 aout 2019

911933

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte authentique en date du 31 juillet 2019 il a été constitué une société : Dénomination sociale : **SAS CD CAURI**. Siège social : 2b Avenue du prieuré, 35530 NOYAL SUR VILAINE. Forme : SASU. Capital : 1000 Euros. Objet social : Agent commercial. Président : Monsieur Kévin DERBRE demeurant : 2b Avenue du Prieuré, 35530 NOYAL SUR VILAINE élu pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

197J04507

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/07/2019 il a été constitué une société : Dénomination sociale : **ACN-CONSEIL**. Siège social : 107 Avenue Henri Fréville, 35207 Rennes. Forme : SAS. Capital : 1000 Euros. Objet social : Auxiliaires de services financiers et assurance. Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion. Président : Monsieur Anouar DOUICH demeurant : 3 Rue Emile Maurel, 33800 Bordeaux élu pour une durée indéterminée. La cession des actions à un tiers doit obtenir l'agrément des autres associés représentant plus de 60% des actions. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

197J04514

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un A.S.S.P. en date du 08/08/2019 à RENNES (35), il a été constitué pour une durée de 99 ans et sous la dénomination **RBK HAMMADI**, une Société à responsabilité limitée unipersonnelle ayant son siège 12 rue d'Isly – 35000 RENNES, et pour objet l'activité de holding. Le capital social est fixé à 1 000 €. Gérant : M. Mehdi HAMMADI demeurant 12 rue d'Isly à (35000) RENNES, pour une durée indéterminée. Immatriculation au RCS de RENNES.

197J04519

Etude de Me Pierre-Luc VOGEL, Alain GAUTRON et Nicolas OREAL
Notaire associés
à ST-MALO (35400)
51 Boulevard Douville
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 10/07/2019 reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire à SAINT-MALO (35400), 51 Boulevard Douville, est constituée la **SARL TJC FINANCES**. Objet : souscription, acquisition, propriété et gestion de droits sociaux, valeurs mobilières et tous autres instruments financiers. Durée de la société : 99 ans. Capital social : 10 000 €. Siège social : 20 rue du Carouge 35111 LA FRESNAIS. Gérant : M. Sébastien LEJEUNE, demeurant 20 rue du Carouge 35111 LA FRESNAIS. La société sera immatriculée au RCS de Saint-Malo.

197J04512

Athélis
experts-comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 05 août 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL, Dénomination sociale : **COSTES 629**, Siège social : 3 rue de Clisson - 35000 RENNES. Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de lingerie, vêtements jour / nuit, articles balnéaires, accessoires, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 22 000 €. Gérance : Madame Françoise TESSIER demeurant 8 rue des Marronniers – 35890 LAILLE. Immatriculation : RCS RENNES. Pour avis, La Gérance

197J04450

CONSTITUTIONS

FICAMEX

BATIFRIGOLERHEU

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : La Chevrie, 35320 PANCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PANCE du 30/07/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : BATRIFRIGOLERHEU. Siège social : La Chevrie, 35320 PANCE. Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Christophe BOURSIER demeurant La Chevrie 35320 PANCE. Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance

197J04416

Aux termes d'un acte SSP en date du 03 juillet 2019 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
HULONG
Siège social : 76 Ter Rue du Vau Chalet, 35830 BETTON
Forme : SAS
Capital : 100000 Euros
Objet social : La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés commerciales créées ou à créer, par voie d'acquisition de parts sociales ou d'actions, par souscription, apport ou autrement. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant les activités commerciales ou industrielles développées par ses filiales. La prise de participation dans des sociétés immobilières de toutes sortes, par voie d'acquisition de parts sociales ou d'actions, par souscription, apport ou autrement. L'assistance de ses filiales dans les domaines suivants : Formation, Management, Marketing, Administratif et Financier. La gestion financière de son portefeuille et toutes autres opérations mobilières.
Président : Monsieur JULIEN TRAN demeurant : 76 Ter Rue du Vau Chalet, 35830 BETTON
élu pour une durée indéterminée
Directeur général : Monsieur JIMMY TRAN demeurant : 9 Boulevard Carnot, 21000 DIJON
Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés à la majorité des voix des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes

197J04375

Aux termes d'un acte SSP en date du 05 août 2019 il a été constitué une société. Dénomination sociale : **SOLDICOM**. Siège social : 2 Bis rue des Landes, 35600 Sainte-Marie. Forme : SAS. Capital : 9000 Euros. Objet social : Agence et Régie Publicitaire. Création de site internet et développement de progiciels liés à la communication et à la commercialisation de sites internet. Président : Madame Liudmyla CHASSAGNE demeurant : 2 Bis rue des Landes, 35600 Sainte-Marie élu pour une durée indéterminée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

197J04456

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte seing privé en date à RENNES du 6 août 2019, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes:
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SOLFERINO
Siège social : 35/37 boulevard Solferino – Cage A – 35000 RENNES
Objet :
La société a, pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
. d'acquérir la propriété par suite d'apport, d'achat ou de construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
. de prendre à bail en vue de leur location, tous immeubles ;
. de gérer et exploiter par bail, location ou autrement, les immeubles dont la société serait propriétaire ou qu'elle aurait elle-même pris à bail, étant précisé que les locaux seront tous nus,
. d'aliéner tous immeubles dont la société serait propriétaire.
Dans ce cadre, la société pourra être amenée à donner toute garantie et notamment des garanties hypothécaires à la condition expresse qu'elle y ait un intérêt et plus généralement réaliser toutes opérations, notamment financières se rattachant directement ou indirectement à l'activité ci-dessus décrite ou susceptible d'en faciliter la réalisation pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : Le capital social de 100 € est divisé en 100 parts de 1 € chacune de valeur nominale.
Gérance :
La société PANAM,
Société civile au capital social de 1 000 €,
Dont le siège social est situé 2 allée Jules Romains – 35760 SAINT-GREGOIRE,
Immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 852 934 611
Cession de parts : Toutes les cessions de parts sociales, y compris entre associés ou au profit des descendants et ascendants ou encore entre conjoints, que ce soit en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit sont soumises à un agrément. La décision d'agrément est valablement prise aux conditions des décisions collectives extraordinaires, soit par un ou plusieurs associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. L'associé cédant peut participer au vote. L'associé cédant peut participer au vote.
Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

197J04491

Par acte du 08 août 2019, il a été constitué une Société par actions simplifiée : Dénomination : **WEST SIDE TRADING**. Capital : 500 Euros. Siège social : 18 Rue de l'Ile de Groix 35520 MELESSE. Objet : L'import-export, la représentation de tous articles de fumeurs, papeterie et en général de divers produits et articles sans spécialisation particulières, et toutes activités connexes et complémentaires. Durée : 99 ans. Chaque action donne droit à une voix. Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Président : BLADE ENGINEERING, SASU au capital de 2.000€, 18 rue de l'ile de Groix 35520 MELESSE, 841 675 804 R.C.S. RENNES. Immatriculation au RCS de RENNES.

197J04481

Aux termes d'un acte SSP du 6 août 2019, il a été constitué une société : Dénomination sociale : **DEV HABITAT**. Forme : SAS. Capital social : 50.000 €. Siège social : 12, bis rue de la Chataigneraie - Zone d'Activités de la Corbière - 35580 GOVEN. Objet social : détention et la gestion de toutes participations directe ou indirecte dans toutes sociétés françaises ou étrangères. Durée : 99 ans. Président : D-LISS INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, 4, impasse des Cimes – 35890 LAILLE, RCS de Rennes 852 970 912. Conditions d'admission aux assemblées d'associés et d'exercice du droit de vote : qualité d'associé. Agrément des nouveaux associés par l'assemblée générale. RCS de Rennes

197J04455

CONSTITUTIONS

Par assp du 01.07.2019 est constituée la sarl à associé unique **AVEON CONSULTING**, 218 le poletou, 35410 ST AUBIN DU PAVAIL, capital 1600€, objet "conseil et accompagnement auprès des entreprises, collectivités et autres organismes publics ou privés en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en oeuvre; coaching personnalisé ; services de formation". Gérant : Benoit EVANO sis 218 le poletou, 35410 ST AUBIN DU PAVAIL, durée 99 ans. Immat RCS RENNES.

197J03521

Par acte SSP du 08/07/2019 constitution de la SAS: **Forinsiders.** Capital. Nom commercial: Forinsiders. Capital: 10.000€. Siège social: 105 Avenue Henri Fréville 35200 Rennes. Objet : Achat, vente, import/export et location d'articles et accessoires d'horlogerie. Président: Laurent Tisson, Le But 1335580 Saint-Senoux. Admissions aux assemblées et droits de vote : chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Clauses d'agrément : cession libre. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Rennes.

197J03756

Par ASSP du 10/07/2019, il a été constitué une SAS dénommée **VELO CABANE**. Siège social: 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes.Capital: 20000€. Objet: la vente d'articles de sport et de loisirs neufs oud'occasion, et notamment la vente de bicyclettes, accessoires, et pièces détachées. Président: M. OLIVIER CARNET, 107 bis rue ginguene 35000 Rennes. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES

197J03777

Par acte SSP du 26/07/2019 il a été constitué une **SARL** dénommée :

THE SUNRISE

- Sigle : TS
- Nom commercial : CENTRE SPORT SANTÉ THE SUNRISE
- Siège social : 42 rue rue de vitré 35300 FOUGERES
- Capital : 4 000€
- Objet : Enseignement des activités physiques adaptées
- Gérant : Mme TELLIER Marie 13 Rue rue du recteur Paul Henry 35000 RENNES.
- Co-Gérant : M. TELLIER Pierre-Michel 42 Rue rue de Vitré 35300 FOUGERES.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

197J04476

A TA LYS

Société civile immobilière au capital de 1000 €
1 Changeon - 3500 SAINT-AUBIN-DES-LANDES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/07/2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : A TA LYS
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Au capital de : 1000 €.
Siège social : 1 CHANGEON - 35500 SAINT-AUBIN-DES-LANDES.
Objet social : location de terrains et de biens immobiliers
Gérance : M. Arnaud LOUVET demeurant à SAINT-AUBIN-DES-LANDES (35), 1 Changeon
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

197J04365

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
- FORME : Société civile immobilière
- DENOMINATION: HEGOLAST
- SIEGE SOCIAL : La Landelle 35134 SAINTE COLOMBE
- OBJET : gestion de tous biens immobiliers
- DUREE : 99 ans
- CAPITAL : 20000 euros
- GERANCE : Hillegonda EVERTS et Hendrik EVERTS demeurant La Landelle 35134 SAINT COLOMBE
- IMMATRICULATION : au RCS de Rennes

197J04395

BOUCHERIE VILBOUX ROUSSEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 17 rue de la Paix
35390 GRAND FOUGERAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE GRAND FOUGERAY du 31 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BOUCHERIE VILBOUX ROUSSEL
Siège social : 17 rue de la Paix, 35390 GRAND FOUGERAY
Objet social : Boucherie, Traiteur, Charcuterie, Epicerie, Fruits et Légumes, Vente en gros de produits alimentaires
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Madame Stéphanie ROUSSEL, demeurant 10 rue Jean Moulin 35150 CORPS NUDS
Monsieur Marc VILBOUX, demeurant 10 rue Jean Moulin 35150 CORPS NUDS
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

197J04382

BREIZ BRIDGES

Société par actions simplifiée
71 boulevard de Metz - 35700 RENNES
RCS de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juillet 2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BREIZ BRIDGES
Forme sociale : SAS
Au capital de : 8000 €.
Siège social : 71 boulevard de Metz.
Objet : Organisation et commercialisation de voyages, services de voyages, forfaits touristiques
Président : Mme OISEL Marie demeurant 71 boulevard de Metz 35000 RENNES
Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

197J04386

SELARL ERIC BRIZARD

Avocat
1 rue de la Terre Adélie - Parc Edonia
Bât P - 35760 SAINT-GREGOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er août 2019, à SAINT-GREGOIRE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MVB ELECTRICITE ET DOMOTIQUE
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique
Siège social : 8, Square du Grand Islot – 35170 BRUZ
Objet social : L'activité d'électricité générale et domotique pour le secteur des particuliers et le secteur tertiaire ;
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social: 1 500 euros.
Gérance : Monsieur Maxime BERTON demeurant 8, Square du Grand Islot – 35170 BRUZ.
Pour avis

197J04399

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 1er août 2019, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : **ROSIDAE**
CAPITAL : 15 000 euros
SIÈGE SOCIAL : 15 avenue Germaine Tillion – 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
OBJET :
- toutes prestations de formation professionnelle et continue, à destination de tout public ;
- l'enseignement et le conseil pédagogique ;
- l'assistance, le conseil et la formation, ainsi que toutes prestations de services connexes aux activités ci-avant décrites ;

DURÉE : 99 ans
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient.
TRANSMISSION D'ACTIONS : Les transmissions d'actions sont libres si la société est unipersonnelle, ainsi qu'entre associés si la société comporte au plus deux associés. Toutes les autres transmissions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENTE : La société "ACACIA", société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est situé 15 avenue Germaine Tillion, ZAC de La Courrouze, Saint-Jacques-de-la-Lande, CS 40814 – 35208 RENNES Cedex 2 et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 488 530 718, a été nommée Présidente de la société pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.
Pour avis.

197J04385

SELARL ERIC BRIZARD

Avocat
1 rue de la Terre Adélie - Parc Edonia
Bât P - 35760 SAINT-GREGOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-GREGOIRE (35) le 01/08/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée à Associée Unique
Dénomination sociale : HELIX COMMUNICATION
Siège social : 8 Rue Jeanne Perrault – 35230 SAINT-ERBLON
Objet social : Design graphique, conseil en communication et en marketing
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €uros
Président : Madame Nathalie TROUVÉ demeurant 8 Rue Jeanne Perrault – 35230 SAINT-ERBLON, est nommée première Présidente de la société pour une durée illimitée.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour avis
La Présidente

197J04403

Par acte SSP du 31/07/2019 il a été constitué une **SARL** dénommée :

P & M

- Siège social : 3 rue du trégor zac de la mottais 35140 ST AUBIN DU CORMIER
- Capital : 10 000€
- Objet : La société a pour objet : toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'achat et la vente au détail sur internet de tous articles et produits marchands non réglementés sous toutes ses formes d'opérations et tous services pouvant s'y rattacher. et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.,
- Gérant : M. LETENDRE Clément 15 Square Georges Travers 35700 RENNES.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

197J04411

KERBRIMA

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à GEVEZE en date du 31/07/2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : KERBRIMA,
Siège social : 13 allée des poiriers, GEVEZE (35)
Objet : l'exploitation par tous moyens notamment par location gérance ou franchise, de tous fonds de commerce de restaurant et notamment de pizzeria et spécialités italiennes, de ventes à emporter, bar, les activités administratives et financières, la prise de participations, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5 000 euros
Gérance : Laurent STRINA, demeurant 13 allée des Poiriers, GEVEZE (35),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de RENNES,
Pour avis, L'associé fondateur

197J04384

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **CAMALI**. Forme : Société civile immobilière. Objet : L'acquisition, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction, location ou autrement, et de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1000 euros. Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Cette disposition vise toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, toutes transmissions par succession ou liquidation de communauté, fusion, scission, apport partiel d'actif, dissolution par réunion de toutes les parts en une seule main, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales. Siège social : 9 impasse du Héron, 35490 SENS-DE-BRETAGNE. La société sera immatriculée au RCS de RENNES. Gérants : Vincent CHAUVEL et Corinne CHAUVEL, demeurant ensemble au 9 impasse du Héron, 35490 SENS-DE-BRETAGNE. Pour avis. La gérance

197J04433

Par acte SSP du 01/08/2019 il a été constitué une **Société civile** dénommée :

OLAUMA

- Sigle : OLAUMA
- Siège social : zone za du bail - 9 rue pasteur 35137 PLEUMELEUC
- Capital : 1 500€
- Objet : L'acquisition de terrains et d'immeubles pour tous usages, notamment, commercial, industriel, professionnel, habitation ; la construction et l'aménagement de locaux ; la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens de ces immeubles et notamment la location ; le cautionnement hypothécaire de la société au profit de ses associés ou de toute autre personne.
- Gérant : M. RABASTE Mathieu 12 Place DE LA REPUBLIQUE 56000 VANNES.
- Co-Gérant : Mme HUE Aurélie 12 Place DE LA REPUBLIQUE 56000 VANNES.
- Cession des parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire..
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

197J04438

CONSTITUTIONS

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 26 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : société civile immobilière. DENOMINATION :SCI DU CHÊNE VERT, SIEGE SOCIAL : 29 rue du Temple de Blosne – SAINT JACQUES DE LA LANDE (35136), CAPITAL SOCIAL : 1.000 € représentant exclusivement des apports en numéraire. OBJET : L'acquisition par tous moyens de tous terrains et biens immobiliers, à usage commercial, industriel, professionnel ou d'habitation, …L'administration, l'exploitation, la location, la gestion, l'aménagement et l'entretien des immeubles appartenant à la société. DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. GERANCE : M. Patrick REMILLY, demeurant à SAINT-MALO (35400) – 7 rue de la Basse Ville au Roux et M. Anthony SIMON demeurant à SAINT-MALO (34500) – 1 Place de l'Etoile. CESSION DE PARTS : Les parts sociales se transmettent librement entre associés. Toutes autres cessions doivent être préalablement autorisées par décision collective extraordinaire des associés. La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES. Pour avis, les Gérants.

197J04464

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07 Août 2019 à BRECE (35), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société par Actions Simplifiée. Dénomination sociale : **SCAR DEVELOPPEMENT**. Siège social : 7 RUE DU CHAMP DE LA FONTAINE – ZI LA TURBANIERE – 35 530 BRECE. Objet social : toutes opérations de conseil, d'assistance, de prestations de services en relation avec la préservation de la pérennité du réseau de la société SCAR ; la participation directe ou indirecte en capital notamment de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles en relation avec la société SCAR ; la gestion de ces participations ; la mise en place d'opérations de concours, soutiens, garanties par tous moyens autorisés afin de favoriser le développement des sociétés adhérents à la société SCAR ; le développement du réseau et sa pérennité. Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital social : 5 000 €. Président : Thierry SOUCHAUD demeurant 10 rue de Millac – 86 150 L'ISLE JOURDAIN (86). Directeur Général : Sébastien FOULQUIE né le 23 Juin 1977 à ALBI (81) et demeurant 139 route de Castres - 81 110 VERDALLE. Directeur Général : Jérémy ARAY né le 31 Mars 1981 à DAX (40) et demeurant 779 route du Château d'Eau – 40 360 POMAREZ. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES (35). Pour avis, le Président.

197J04484

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 31 juillet 2019, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : société civile immobilière. Dénomination : **SCI 3 L DENTAIRE**. Capital : 1.500,00 €. Apports en numéraire : 1.500,00 €. Siège : 18 rue Noël Blayau 35000 Rennes. Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : 99 années. Gérants : Madame Aurélie Guicheux, demeurant 9 rue de Dinard 35780 La Richardais. Madame Karola le Garlantezec, demeurant 33 le domaine 22100 Taden. Monsieur Clément Le Padellec, demeurant 18 rue Noël Blayau 35000 Rennes. Toutes les cessions de parts sont soumises à autorisation des associés à l'unanimité. Immatriculation au RCS de RENNES. Pour avis.

197J04489

Abonnez-vous !

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pacé (35) du 1er août 2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : **PROMO ONE**
CAPITAL : 10 000 euros
SIÈGE SOCIAL : 3 Allée de la Grande Egalonne - 35740 PACÉ
OBJET :
- toute activité de promotion immobilière et la réalisation de toutes prestations de services en lien avec cette activité ;
- les études d'opérations de construction immobilière dans tous les secteurs d'activité;
- l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non en vue de la construction et de l'aménagement ;
- l'acquisition, la revente, la mise en valeur, la restructuration de tous biens immobiliers bâtis ou non ;
- la prise de participation, sous toutes ses formes, dans toutes sociétés et généralement, toutes personnes morales ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire, ou susceptible de favoriser la réalisation de l'objet social ;
DURÉE : 99 ans
GÉRANCE : Madame Cécile BERTHOUD, demeurant à PACÉ (35740) - 13 Impasse de la Gironde et Monsieur Olivier BERTHOUD, demeurant à PACÉ (35740) - 13 Impasse de la Gironde, ont été nommés gérants de la société pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.
Pour avis et mention.

197J04408

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT en date du 31 juillet 2019, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : **LAMLEM**. SIÈGE SOCIAL : Zone Artisanale Mon Rêve, SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT (Ille et Vilaine). OBJET : l'acquisition, la gestion, l'administration par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; éventuellement, et accessoirement, la vente ou la revente des immeubles édifiés ou acquis par la société ; et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 1 000 euros. GERANCE : - Monsieur Guillaume DUBOIS, demeurant à SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT (Ille et Vilaine), demeurant la Petite Sauvagerie, - Monsieur Jean-François LEROUX, SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT (Ille et Vilaine),demeurant 4 lotissement de Colas. AGRÉMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis,

197J04499

Etude de Me Pierre-Luc VOGEL, Alain GAUTRON et Nicolas OREAL
Notaire associés
à ST-MALO (35400)
51 Boulevard Douville
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 10/07/2019 reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire à SAINT-MALO (35400), 51 Boulevard Douville, est constituée la **SARL DAMIC FINANCES**. Objet : souscription, acquisition, propriété et gestion de droits sociaux, valeurs mobilières et tous autres instruments financiers. Durée de la société : 99 ans. Capital social : 10 000 €. Siège social : 20H rue du Bignon 35400 SAINT MALO. Gérant : M. Jacky DELANGLE, demeurant 20H rue du Bignon 35400 SAINT MALO. La société sera immatriculée au RCS de Saint-Malo.

197J04511

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte seing privé en date du 26 juillet 2019, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Forme : SARL à associé unique
Dénomination sociale : WORK SWEET HOME – WSH
Siège social : 22 rue Louis Blériot – 35170 BRUZ
Objet :
La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
Toute activité de conseil, assistance, coaching, formation opérationnelle dans le domaine de l'évènementiel auprès des entreprises et des particuliers ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; La participation de la société à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou sociétés en participation.
Et généralement toutes opérations quelle qu'en soit la nature : artisanale, commerciale, industrielle, mobilière, immobilière, financière sous quelque forme que ce soit dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires ou connexes ou soit susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
Capital social : 10 000 €
Gérance :
Monsieur Florian BOUILLÉ-GARNIER
De nationalité française
Demeurant 1 rue du Pont du gué – 35230 SAINT-ERBLON
Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis - La Gérance

197J04479

FICAMEX

ATARANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue Frédéric Passy
35340 LIFFRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIFFRE du 02 août 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : ATARANCE. Siège : 3 Rue Frédéric Passy, 35340 LIFFRE. Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros. Objet : Activité de courtage en assurances, Conseil en protection sociale, ingénierie financière, Gestion des portefeuilles, Assistance et conseils aux entreprises. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises constituées ou à constituer quelle que soit leur activité. Toutes opérations de conseil sans que cette liste soit limitative, en matière de gestion financière, technique, commercial, juridique et informatique. La gestion centralisée de la trésorerie. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président :Monsieur Christian BRODIN, demeurant 3 Rue Frédéric Passy, 35340 LIFFRE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. POUR AVIS, Le Président

197J04457

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 août 2019, à SAINT OUEN LA ROUERIE.
Dénomination : **G.S.L.** Sigle : SCI. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 8 Rue de la Croix Boisselée, 35460 SAINT OUEN LA ROUERIE. Objet : L'acquisition, la propriété, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros. Montant des apports en numéraire : 1000 € euros. Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des descendants des associés ; toutes les autres cessions de parts sociales, à titre onéreux comme gratuit (entre vifs) sont soumises à l'agrément. L'agrément est de la compétence de l'assemblée générale ordinaire..Gérant : Monsieur Grégory CIROU, demeurant 8 Rue de la Croix Boisselée, 35460 SAINT OUEN LA ROUERIE. Gérant : Madame Sophie MONTAUFRAY, demeurant 8 Rue de la Croix Boisselée, 35460 SAINT OUEN LA ROUERIE. La société sera immatriculée au RCS de RENNES. Pour avis.

197J04520

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juillet 2019 à Fougères, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société A Responsabilité Limitée. DENOMINATION : SOTRAV SERVICES. SIEGE SOCIAL : La Sermandière – FOUGERES (35300). CAPITAL SOCIAL : 1.000 euros. OBJET : - Toutes prestations de services aux particuliers à leur domicile dans les domaines suivants : entretien des espaces verts (jardins et potagers), petits travaux de jardinage y compris le débroussaillage, la taille de haies ou d'arbres, ou encore la reprise engazonnement ; DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, GERANTS : Monsieur Sylvain LELOUTRE, demeurant à BETTON (35830) – 10 rue du Vau Chalet Et Monsieur Anthony GAUDIN, demeurant à FOUGERES (35300) – 10 Le Vieux Montaubert. IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES. Pour avis, la Gérance

197J04383

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **VISITATION** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 5 Rue des Tanneurs – 35700 RENNES ; Objet social : La création, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce de bar, brasserie, sandwicherie, restauration sur place ou à emporter. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 10.000 euros ; Gérance : M. Eric VAUGON et M. Hervé BONNO demeurant ensemble 5 Rue des Tanneurs – 35700 RENNES pour une durée indéterminée. RCS : RENNES. Pour avis.

197J04524

24h/24h
VOS ANNONCES
LÉGALES PAR INTERNET
www.7jours.fr

MODIFICATIONS

Nemesis Conseil
Maître Gwenola Pottier
Avocat
9 Rue des Fossés
35000 RENNES

AGENT PAPER

SARL au capital de 1.000 euros
15 rue des Veyettes - 35000 RENNES
RCS RENNES 824 570 519

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 26 avril 2019, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.000.000 € par création de 1.000.000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune, par voie de compensation de compte courant.
Le capital social est désormais fixé à la somme de 1.001.000 €.
L'article 6-2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,
La Gérance

197J04504

CELTIC MANCO 1

Société par actions simplifiée
au capital de 252 901 euros
Siège social : 55 Bd Jules Verger
35800 DINARD
823 138 300 RCS SAINT MALO

Aux termes d'un PV des décisions de l'AGE des associés du 16/07/19 il a été décidé d'augmenter de 176.265 € le capital social par émissions d'actions nouvelles, portant le capital à 3.083.466 euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de ST MALO.

197J04429

CELTIC MANCO 2

Société par actions simplifiée
au capital de 252 901 euros
Siège social : 55 Bd Jules Verger
35800 DINARD
823 138 961 RCS SAINT MALO

Aux termes d'un PV des décisions de l'AGE des associés du 16/07/19 il a été décidé d'augmenter de 15.327 € le capital social par émissions d'actions nouvelles, portant le capital à 268.128 euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de ST MALO.

197J04428

GENTILHOMME • CHARPENTIER
LATRILLE • BOURGES • BUREAU
lexonot
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

CAP INVEST – N3MCT

SCI au capital de 2 565 300 €
11 rue de la Frébardière – ZI Sud Est
Centre d'Affaires la Frébardière
35510 CESSON SEVIGNE
844 511 568 RCS RENNES

Par acte authentique du 26/06/2019 reçu par Maître Philippe LATRILLE, Notaire à RENNES (35000), 14 Avenue Janvier, les associés ont augmenté le capital social pour le porter à 3 915 300 €.

197J04435

GENTILHOMME • CHARPENTIER
LATRILLE • BOURGES • BUREAU
lexonot
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

CAP INVEST – N3MCT

SCI au capital de 2 565 300 €
11 rue de la Frébardière – ZI Sud Est
Centre d'Affaires la Frébardière
35510 CESSON SEVIGNE
844 511 568 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Par acte authentique du 26/06/2019 reçu par Maître Philippe LATRILLE,, Notaire à RENNES (35000), 14 Avenue Janvier, les associés ont augmenté le capital social pour le porter à 3 915 300 €.

197J04374

UBISOFT ENTERTAINMENT

Société anonyme au capital de 8.649.921,24 €
Siège social : 107, avenue Henri Fréville – BP 10704 35207 RENNES
335 186 094 R.C.S. RENNES

Suivant décisions du Président-Directeur général du 20 juin 2019, avec effet au 24 juin 2019, le capital social a été fixé à 8.656.174,80 euros par suite de deux (2) augmentations du capital social d'un montant global en nominal de 6.253,56 euros par voie de création de 74.173 actions ordinaires nouvelles et de 6.518 actions de préférence nouvelles.
Suivant décisions du Président-Directeur général du 4 juillet 2019, avec effet à même date, le capital social a été fixé à 8.735.329,42 euros par suite de deux (2) augmentations du capital social d'un montant global en nominal de 79.154,62 euros par voie de création de 1.021.350 actions ordinaires nouvelles.
En conséquence, le premier alinéa de l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne rédaction :
« Le capital social est fixé à huit millions six cent quarante-neuf mille neuf cent vingt-et-un euros et vingt-quatre centimes (8.649.921,24€). Il est divisé en cent onze millions six cent onze mille huit cent quatre-vingt-sept (111.611.887) actions entièrement libérées, dont :
111.592.116 actions ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 0,0775€,
11.474 actions de préférence de Catégorie B-1 d'une valeur nominale de 0,0775€,
2.409 actions de préférence de Catégorie B-2 d'une valeur nominale de 0,0775€,
4.388 actions de préférence de Catégorie B-3 d'une valeur nominale de 0,0775€, et
1.500 actions de préférence de Catégorie B-4 d'une valeur nominale de 0,0775€ ».
Nouvelle rédaction :
« Le capital social est fixé à huit millions sept cent trente-cinq mille trois cent vingt-neuf euros et quarante-deux centimes (8.735.329,42€). Il est divisé en cent douze millions sept cent treize mille neuf cent vingt-huit (112.713.928) actions entièrement libérées, dont:
112.687.639 actions ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale de 0,0775€,
11.474 actions de préférence de Catégorie B-1 d'une valeur nominale de 0,0775€,
2.409 actions de préférence de Catégorie B-2 d'une valeur nominale de 0,0775€,
4.388 actions de préférence de Catégorie B-3 d'une valeur nominale de 0,0775€,
1.500 actions de préférence de Catégorie B-4 d'une valeur nominale de 0,0775€, et
6.518 actions de préférence de Catégorie B-5 d'une valeur nominale de 0,0775€ ».
En outre, aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte en date du 2 juillet 2019, il a été décidé de ne pas renouveler ni remplacer la société KPMG AUDIT IS SAS, Commissaire aux comptes suppléant, dont le mandat était arrivé à expiration. RCS : RENNES. Pour avis

197J04372

KERSIA

Société par actions simplifiée
au capital de 65 143 520 € euros
Siège social : 55 Bd Jules Verger
35800 DINARD
814 913 869 RCS SAINT MALO

Aux termes d'un PV des décisions des associés du 16/07/19 il a été décidé d'augmenter de 4.671.458 € le capital social par émissions d'actions nouvelles, portant le capital à 69 814 928 euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de ST MALO.

197J04427

HBTP- HERVÉ BIGOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 100 000,00 euros
Siège social :
rue de la Croix Ignon
35310 MORDELLES
489 177 493 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 27 Juillet 2019 a décidé d'augmenter le capital social de 95 000,00 euros par l'incorporation directe du report à nouveau au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000,00 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000,00 euros)
Pour avis
La Gérance

197J04251

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

MAGMA 3.0

Société à Responsabilité Limitée d'Architecture
au capital de 5 260 €uros
Siège social : La Haute Forêt - 35310 BREAL SOUS MONTFORT
RCS RENNES 532 440 153

DEMISSION DE CO-GERANT

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01er avril 2019, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-François CHAVOIS de ses fonctions de Cogérant à compter du 01er mars 2019 et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention est faite au RCS de RENNES.
Pour avis
La Gérance

197J04406

456 SERVICES

SARL au capital de 7 700 €
Siège social : 43 rue G CLEMENCEAU
35400 ST MALO
491 203 303 RCS SAINT MALO

MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2019, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 01/07/2019 :
- Acquisition, entretien et location de bateaux de loisirs, et de biens immobiliers.
- Transfert du siege social au 14 avenue du 41 eme RI, 35000 RENNES
L'article 2 et 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de SAINT MALO.

197J04407

HASAGE

SARL au capital de 10000€
11 Rue du Moulin ZA Des Loges
35135 CHANTEPIE
803 333 939 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Par AGE en date du 22/07/2019, il a été décidé à compter de ce jour :
- De transférer le siège social situé 11 Rue du Moulin ZA Des Loges 35510 Chantepie vers l'adresse suivante 55 Rue du Manoir de Servigné 35000 Rennes. L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence
- De supprimer l'objet social commerce des articles de sport et équipement de loisirs. L'objet social devient : Le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Rennes. Pour avis et mention.

197J04371

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

SACK'S

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 7 622,45 €
Siège social : SAINT GRÉGOIRE (Ille et Vilaine)
Centre Commercial Grand Quartier
RCS RENNES 422 939 934

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 juillet 2019, il a été décidé de nommer en qualité de Président SMOG, SARL au capital de 8 000 € dont le siège social est sis Route de Saint-Malo, Centre commercial Grand Quartier, 35760 Saint-Grégoire, RCS Rennes 503 675 720, en remplacement de Monsieur Eli HAMOU, démissionnaire, et ce à compter du 31 juillet 2019. Pour avis

197J04367

GUILLOTIN - LE BASTARD
& ASSOCIÉS
AVOCATS
Conseil et contentieux
11 ter rue Surcouf - 35000 RENNES
02 99 66 02 22

FABEMERAUDE

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 1 500 €uros
Siège social : "CAP EMERAUDE" - ZAC du Tertre Esnault - 35730 PLEURTUIT
814 432 001 RCS SAINT-MALO

CHANGEMENT DU PRESIDENT

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 Juillet 2019 il a été pris acte de la démission de Monsieur Fabien THIEBAUT de ses fonctions de Président et ce à compter du 29 Juillet 2019, et de la nomination à la même date, en tant que nouveau Président, de la société LASTE INVEST, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €uros, ayant son siège social à PLEURTUIT (35730), Cap Emeraude, ZAC du Tertre Esnault, immatriculée sous le numéro 851 290 858 RCS SAINT MALO, et représentée par son gérant, Monsieur Laurent HOSTE.
Mention sera faite au RCS de SAINT MALO
Pour avis,

197J04392

ENTRAID'

Scic au capital de 45 280 €
Siège social : 73 rue de Saint Brieuc
35000 RENNES
RCS RENNES 333 352 888

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant décision des associés de la SA SCIC Entraid réunis en assemblée générale le 04 juin 2019 :
- L'associé FNCUMA représenté par Luc VERLEULEN est renouvelé
- L'associé FRCUMA Grand Est représenté par Matthieu GOERHY est renouvelé
- L'associé FRCUMA Ouest représenté par Christophe PERRAUD est renouvelé
- Le représentant de l'associé FRCUMA AuRA, Dominique PONCET est remplacé par Yves FRANCOIS
- L'associé FRCUMA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées représenté par Benoît CAUSSE est remplacé par la FRCUMA Nouvelle Aquitaine représentée par Marc CHAPOLARD
- L'associé Pascal BORDEAU représentant l'association de salarié est renouvelé.
Le conseil d'administration a nommé en qualité de Président Directeur Général M. Luc VERMEULEN demeurant 4 rue de Cambrai 59127 ELINCOUR à compter du 04 juin 2019.
Pour avis, le conseil d'administration

197J04368

CENTRALE BIOGAZ DE L'AUMAILLERIE

SARL au capital de 5 000 Euros
Siège social : 10 Boulevard de la Robiquette BP 86115 35761 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX
820 567 519 RCS RENNES

Aux termes des décisions ordinaires et extraordinaires de l'associé unique en date du 21/05/2019, il a été pris acte de la démission de Mr LE SAULNIER DE SAINT-JOUAN Cédric de ses fonctions de cogérant. Aux termes des décisions ordinaires de l'associé unique en date du 19/06/2019, il a été décidé de nommer Mr LEBLANC Yoann demeurant 384 route des Plaines 76690 YQUEBEUF en qualité de cogérant. Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

197J04445

SOCIÉTÉ ARMORICAINE DE CANALISATIONS

SA au capital de 530 000 euros
Siège social : 1 avenue du Chêne Vert
35650 LE RHEU
RCS RENNES B 309 065 910

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 juillet 2019, M. Jean-Claude VITEL, demeurant Lan Yvias 22500 KERFOT, a démissionné de ses fonctions d'administrateur à compter du 17 juin 2019.
Il en sera fait mention au RCS de Rennes.
Pour avis,

197J04426

MODIFICATIONS

Etude de
Me BASLE ET VERRIEZ
88 Boulevard de Bliche
35133 LÉCOUSSE
02 99 94 82 20

Notaires

SCI « FMP3 »

Au capital de 4.500 €
Siège social 10 Rue Nationale
35300 FOUGERES
RCS RENNES SIREN 492 928 957

CHANGEMENT DE GERANCE

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 décembre 2016 les associés, suite au décès de Mr Michel PERIER gérant, ont nommé pour le remplacer dans cette fonction à compter du 20/11/2015 : Mr Vincent PERIER, époux de Mme Séverine LAIZE, demeurant à 35133 LECOUSSE 3 Chemin de la Rousselais. Pour avis et mention. Sandra BASLE, notaire associée.

197J04518

Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST

Société d'Avocats
6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

RENGAST

Société par actions simplifiée au capital de 48 000 euros
Siège social : 1-3 rue Alexandre Lefas
Centre Commercial Le Gast, 35700 RENNES
790 459 952 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 25 juin 2019, il résulte que :
La société KRIBS, domiciliée à SAINT CONTEST (14280) – 2, rue Jane Addams – Parc Athéna, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes en remplacement de la société L2P AUDIT, pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; il n'y a pas lieu de désigner un Commissaire aux Comptes suppléant.
POUR AVIS
Le Président

197J04480

SARL ON STORE au capital de 3500 € 26, rue du puits Mauger, 35000 RENNES RCS RENNES 829 861 418. Lors de l'AGE du 07/08/2019 M. BERT Nils Jimmy sis 4, rue Tournemine, 35000 RENNES, a été nommé nouveau gérant en remplacement de M. Brian BERT. Pour avis.

197J04500

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

"LANGA SOLAR FINANCIERE 2"

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 10 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO
Avenue du Phare de la Balue
35520 LA MEZIERE
RCS RENNES 794 526 855

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 7 juin 2019, l'associée unique, décide de ne pas renouveler le Cabinet COMPTAGESMA, Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Patrice COIC, Commissaire aux Comptes suppléant, de ne pas procéder à la nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes en référence aux articles L. 227-9-1, D. 227-1 et D. 221-5 du Code de commerce. »
Pour Avis – Le Président

197J04405

BOUTEILLER HUNAULT & ASSOCIES
Société d'Avocats
318 rue Augustin Fresnel
76230 ISNEAUVILLE

« ACADEMY JACQUES BEDFERT »

Société par actions simplifiée
au capital de 30 982 Euros
Siège social : 24 Boulevard Solférino
Résidence Les Estudiales
35000 RENNES
351 575 501 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération du 28 Juin 2019, l'Associée Unique a décidé de ne pas renouveler les mandats du cabinet MAZARS et de Monsieur Bernard BIZOUARD, co-Commissaires aux Comptes titulaires, ni ceux de Monsieur Olivier LEFORT et de Monsieur Jean-Luc FLABEAU, co-Commissaires aux Comptes suppléants, sans nouvelle nomination de Commissaire aux Comptes, compte tenu des nouvelles dispositions applicables.

POUR AVIS
La Présidente

197J04389

ACELIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 48 000 euros
Siège social (ancien) : 10 place Vendôme
75001 PARIS
Siège social (nouveau) : 8 Place du Maréchal Juin 35000 RENNES
439 388 737 RCS PARIS (ancien)
RCS RENNES (nouveau)

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 23 mai 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société ACELIA a décidé de transférer le siège social du 10 place Vendôme, 75001 PARIS au 8 Place du maréchal Juin à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Suivant délibération du même jour, l'Assemblée Générale Extraordinaire, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée sans modifications concernant la dénomination, l'objet, la durée, le montant et la répartition du capital social et les dates de clôture et d'ouverture de l'exercice social. La Société est gérée par Monsieur Philippe BERTIN, demeurant 28 rue Ernest Renan, 35000 RENNES. Il a été mis fin aux fonctions de la société CABINET DUMOUCEL & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société AUDIT GRAND OUEST, Commissaire aux Comptes suppléant. POUR AVIS, Le Gérant

197J04373

E.N.C.P

SARL
au capital de 22.000 €
Siège social :
4, rue Nikola Tesla
35000 RENNES
514 248 301 R.C.S. Rennes

Aux termes d'un acte sous seing privé des décisions unanimes des associés en date du 31/07/2019, il a été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifée à compter de ce jour sans création d'une personne morale nouvelle. D'adopter article par article puis dans son ensemble le texte des statuts sous sa nouvelle forme. De constater la fin de mandat de gérant de Mr Thierry MARQUER et de nommer la société SPORT LOISIR - SAS sise 3, rue Chauveau-Lagarde 75008 PARIS - RCS PARIS 851 959 916 en qualité de Président. Les mandats de commissaire aux comptes titulaire de Mr Olivier COLLET et de commissaire aux comptes suppléant de la société L'ENTREPRISE COMPTABLE DE L'OUEST sont confirmés.
Mention sera faite au RCS de RENNES

197J04377

LES REUCHERES Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros. Siège social : Les Reuchères 35210 PRINCE. 520 157 124 RCS RENNES. Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2019, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Yves PAUTONNIER de démissionner de ses fonctions de gérant à effet au 01/01/2019 et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Edwige PAUTONNIER, demeurant 39 Rue du Petit Marteau, 35000 RENNES, pour une durée illimitée à compter de ce même jour. Pour avis. La Gérance

197J04473

SOCIÉTÉ AVERSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.00 €
siège social : 11 place du Parlement de Bretagne 35000 RENNES
RCS RENNES 789 804 572

NOMINATION D'UN GERANT

Il résulte des décisions unanimes des associés du 1er août 2019 que Monsieur Pierre BOURASSEAU demeurant 25 ter rue Waldeck Rousseau (35700) RENNES, a été nommé Gérant à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Bruno PAGES, démissionnaire. Pour avis

197J04485

SCI L'OSERAIE CLINIQUE

Société civile immobilière
au capital de 6.331.000 €
Siège social : 9 boulevard de la Boutière
35760 SAINT-GRÉGOIRE
449 225 820 R.C.S. RENNES

Par PV du 28/06/2019, l'AGO a nommé gérant, en remplacement de CLINIQUES PRIVEES ASSOCIEES, FONCIERE VIVALTO SANTE, SA, 9 boulevard de la Boutière 35760 SAINT-GRÉGOIRE, 325 620 482 RCS RENNES. Mention au RCS de RENNES.

197J04503

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

SPÉCIALISTE

3M2

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 11 995 euros
Siège social : SAINT MALO (Ille et Vilaine)
12 avenue du Général Lanrezac
RCS SAINT MALO 502 145 311

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal en date du 22 juillet 2019, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'étude, la réalisation, la commercialisation de toutes opérations de promotion-rénovation immobilière de quelque nature que ce soit, portant sur des programmes neufs ou anciens ; l'activité de marchand de biens ; la réalisation d'opérations de lotissement ; l'étude et l'assistance dans le domaine immobilier ; la mise en valeur, la gestion, notamment par location, de tous biens ou droits immobiliers ; la vente desdits biens ou droits immobiliers ; la location en meublé. Pour avis

197J04404

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

CAP SOLAR 73

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital social de 5 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue à (35520) LA MEZIERE
831 116 538 RCS RENNES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 6 juin 2019, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis - Le Président

197J04417

CAP SOLAR 74

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital social de 5 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO - Avenue du Phare de la Balue à (35520) LA MEZIERE
831 116 611 RCS RENNES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 6 juin 2019, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis - Le Président

197J04418

CAP SOLAR 72

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital social de 5 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue à (35520) LA MEZIERE
831 116 553 RCS RENNES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 6 juin 2019, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis - Le Président

197J04421

"CHAMPDENIERS BIO ENERGIES"

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 800 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue – 35520 LA MEZIERE
RCS RENNES 790 852 388

Aux termes d'un procès-verbal en date du 6 juin 2019, l'associée unique, a décidé de ne pas renouveler le Cabinet COMPTAGESMA, Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Patrice COIC, Commissaire aux Comptes suppléant, de ne pas procéder à la nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes en référence aux articles L. 227-9-1, D. 227-1 et D. 221-5 du Code de commerce. ». Pour Avis – Le Président

197J04419

"LANGA SOLAR PRODUCTION 3"

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 500 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue - 35520 LA MEZIERE
519 013 452 RCS RENNES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 7 juin 2019, l'associée unique, a décidé de ne pas renouveler le Cabinet COMPTAGESMA, Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Patrice COIC, Commissaire aux Comptes suppléant et de ne pas procéder à la nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes en référence aux articles L. 227-9-1, D. 227-1 et D. 221-5 du Code de commerce. » Pour Avis – Le Président

197J04422

"LANGA SOLAR PRODUCTION 4"

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 10 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue – 35520 LA MEZIERE
RCS RENNES 794 200 204

Aux termes d'un procès-verbal en date du 7 juin 2019, l'associée unique, a décidé de ne pas renouveler le Cabinet COMPTAGESMA, Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Patrice COIC, Commissaire aux Comptes suppléant et de ne pas procéder à la nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes en référence aux articles L. 227-9-1, D. 227-1 et D. 221-5 du Code de commerce. » Pour Avis – Le Président

197J04463

SOCIETE DU PARC EOLIEN D'AUSSAC

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 10 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue à (35520) LA MEZIERE
824 538 912 RCS RENNES

L'assemblée générale du 7 juin 2019, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour Avis – Le Président

197J04441

24h/24h
VOS ANNONCES LÉGALES PAR INTERNET
www.7jours.fr

MODIFICATIONS

STRATEYS
Avocats & stratégie d'entreprise
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

« GIE IMAGER »

IMAGERIE MULTIMODALITE AGGLOMERATION RENNES

Groupement d'Intérêt Economique au capital de 200 €
Siège : 6 boulevard de la Boutière à (35760) SAINT GREGOIRE
RCS de RENNES n° 808 885 081

NOMINATION D'UN CONTROLEUR DES COMPTES

Aux termes d'une assemblée générale en date du 19 juin 2019, l'Assemblée des membres a rectifié l'erreur matérielle apparue dans le procès-verbal d'assemblée générale du 15 décembre 2014, dans lequel il fallait lire la désignation et la nomination du contrôleur des comptes, et non pas de Commissaires aux comptes, en la personne de Monsieur Laurent ANGOT, représentant de la société AUDIT CONSULTANTS dont le siège social est à RENNES CEDEX (35043) – Zone Atalante Champeaux – 7 route de Vezin – CS 24325, pour une durée de six exercices.
Pour avis

197J04488

OB RESEAUX

SARL au capital de 100.000 €
Siège social : 4, rue Nikola Tesla
35000 RENNES
489 920 249 R.C.S. RENNES

Aux termes d'un acte sous seing privé des décisions unanimes des associés en date du 31/07/2019, il a été décidé de transformer la société en Société Par Actions Simplifiée à compter de ce jour sans création d'une personne morale nouvelle.D'adopter article par article puis dans son ensemble le texte des statuts sous sa nouvelle forme. De constater la fin de mandat de gérant de Mr Thierry MARQUER et de nommer la société SPORT LOISIR - SAS sise 3, rue Chauveau-Lagarde 75008 PARIS - RCS PARIS 851 959 916. Il a été décidé de confirmer le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société CAPEOS CONSEILS et de prendre acte de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société L'ENTREPRISE COMPTABLE DE L'OUEST. Mention sera faite au RCS de RENNES

197J04449

SOCIETE IMMOBILIERE NOTRE DAME

Société par actions simplifiée
au capital de 346.500 €
Siège social : 9 boulevard de la Boutière
35760 SAINT-GRÉGOIRE
946 580 032 R.C.S. RENNES

Aux termes du procès-verbal du 26 juillet 2018, il résulte que le mandat du directeur général de Monsieur Vincent LECOMTE prend fin au 31 mars 2019. Mention au R. C.S. de RENNES.

197J04502

BRETAGNE ROUTAGE

SASU au capital de 2 569 000 Euros
Siège social : Avenue De l'Hippodrome Maure-De-Bretagne 35330 VAL-D'ANAST
501 561 302 RCS RENNES

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 27/06/2019, il a été décidé :
- de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire : la KPMG S.A, sise 2 Avenue Gambetta, Tour Eqho 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, 775 726 417 RCS Nanterre, en remplacement de la société MAZARS.
- de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, la société SALUSTRO REYDEL, sise 2 Avenue Gambetta, Tour Eqho 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, 652 044 371 RCS Nanterre, en remplacement de Mr Serge CASTILLON.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

197J04415

AG
AUDE GIRARD
Avocat au Barreau de RENNES
Le Seize, 16 Esplanade du Champ de Mars à RENNES

DM NEGOCE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social : 32, rue de la Seine
BAIN DE BRETAGNE (35)
791 553 969 RCS RENNES

CHANGEMENT DE DENOMINATION

L'AGE du 19/07/19 a décidé de remplacer à cette date la dénomination sociale DM NEGOCE par DANTIC MATERIAUX NEGOCE – modification article 2 des statuts. Inscription RCS Rennes.
Le Président

197J04477

SARL IMAGE ET

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 62 500 €
Siège social : 7, Rue de Vincé – ZA des Hautes Fontenelles 35310 - MORDELLES
RCS RENNES 523 505 071

Aux termes d'une délibération en date du 28 Juin 2019, l'assemblée générale ordinaire des associés réunie extraordinairement a décidé : - De nommer, à compter du 01 Septembre 2019, Mr TAVERNIER Cédric, demeurant : La Vallée – 35770 VERN SUR SEICHE, pour une durée indéterminée aux fonctions de gérant de la Société en remplacement de Mr TAVERNIER Philippe, gérant démissionnaire. Pour avis.

197J04370

CENTRALE BIOGAZ DES COËVRONS

SARL au capital de 5 000 Euros
Siège social : 10 Boulevard de la Robiquette BP 86115 35761 SAINT-GREGOIRE CEDEX
789 039 203 RCS RENNES

Aux termes des décisions ordinaires et extraordinaires de l'associé unique en date du 21/05/2019, il a été pris acte de la démission de Mr LE SAULNIER DE SAINT-JOUAN Cédric de ses fonctions de cogérant. Aux termes des décisions ordinaires de l'associé unique en date du 19/06/2019, il a été décidé de nommer Mr LEBLANC Yoann demeurant 384 route des Plaines 76690 YQUEBEUF en qualité de cogérant. Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

197J04451

ETUDE de Maîtres Benoit LACAZE, Nicolas JOLY et François CHALVIGNAC
Notaires associés à BIARRITZ
(Pyrénées-Atlantiques) 32 avenue Foch

CHIBERTAPPBD

Société à responsabilité limitée
au capital de 2000 €
Siège social : 35 boulevard Gouazon
35400 SAINT-MALO
RC SAINT-MALO SIREN 823 692 256

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant acte authentique reçu le 30 juillet 2019 par Maître Nicolas JOLY Notaire à BIARRITZ, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société pour le fixer à LEVALLOIS-PERRET 92300 – 11 Boulevard Bineau à compter du même jour. En conséquence, les statuts ont été mis à jour et désormais la société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE. Pour avis, Me JOLY

197J04494

SCI POUPE

au capital de 2 000 €
Siège social : 6 Chemin des Nouettes
35590 L'HERMITAGE
829 720 978 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'AGE en date du 10 juillet 2019, il a été décidé de transférer le siège social au
139, Rue de Fougères – 35700 RENNES à compter du 26 juillet 2019.
L'article 4 a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS RENNES.
Pour avis.

197J04517

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

KELBILLET

SASU au capital de 100 000 euros
Immeuble Le Mabilay - 2 rue de la Mabilais
35000 Rennes
RCS Rennes n° 514 573 633

TRANSFERT DU SIEGE

Sur décisions du Président du 10 juillet 2019, il a été décidé de transférer le siège social de la Société à compter du 1er août 2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Immeuble Le Mabilay - 2 rue de la Mabilais - 35000 Rennes. Nouvelle mention : 8 rue du Docteur Regnault - 35000 Rennes. Mention en sera faite au RCS de Rennes. Pour avis, le Président.

197J04248

TANNHAUSER GATE

Société à responsabilité limitée
au capital de 70.600 €
Siège social : 14 rue Delabordère
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
811 386 002 R.C.S. NANTERRE

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 1er août 2019, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Le Champ Daguet, Lieu-Dit le Bout du Monde - 35760 Saint-Grégoire. Le Gérant est Monsieur Bertrand DALAISON demeurant Le Champ Daguet, Lieu-Dit le Bout du Monde - 35760 Saint-Grégoire. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis

197J04414

J.D.F.

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1 711 000 Euros
Siège social : les Hautes Roches
56430 CONCORET
794 612 697 RCS VANNES

TRANSFERT DU SIEGE

L'assemblée générale extraordinaire du 25/07/2019 a décidé de transférer le siège social, à compter du 25/07/2019, de les Hautes Roches 56430 CONCORET au 13 Rue de l'Hermine 35137 PLEUMELEUC. Objet social : l'activité tant en France qu'à l'étranger de holding (prise et gestion de participations dans toutes sociétés). Prestations de services à ces sociétés. Durée : 99 ans. Président : Monsieur Joseph Adolphe Denis DUVAL demeurant 13 Rue de l'Hermine 35137 PLEUMELEUC. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de RENNES. Mention sera faite au RCS de VANNES et au RCS de RENNES.

197J04431

B.B OPTICIENS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 24 Grande Rue des Stuarts
35120 DOL DE BRETAGNE
RCS SAINT MALO 452 942 832

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes du procès-verbal des décisions du 1er août 2019, il résulte que :
Le siège social a été transféré, à effet du même jour,
de : 24 Grande Rue des Stuarts – 35120 DOL DE BRETAGNE,
à : 22 Grande Rue des Stuarts – 35120 DOL DE BRETAGNE.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : SAINT MALO.
Pour avis,

197J04400

EMELOU MAIN SERVICES

SARL au capital de 5000,00 Euros
2, Place du Maréchal Juin,
35000 RENNES
530 829 142 R.C.S. RENNES

Par décision en date du 18/07/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 160, rue de Brest 35000 RENNES à compter du 01/08/2019. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

197J04430

IGBB - ISABELLE GAUDUCHEAU, BERNARD BLANCHARD ET ASSOCIES

SARL au capital de 76 000 €
Siège social : 149, Rue de Fougères – 35700 RENNES
524 571 031 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'AGE en date du 10 juillet 2019, il a été décidé de transférer le siège social au
139, Rue de Fougères – 35700 RENNES à compter du 26 juillet 2019.
L'article 4 a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS RENNES.
Pour avis.

197J04513

PAM

Société civile immobilière
au capital de 1 000€
Siège : 55 Rue Jean Guéhenno
35000 RENNES
751 863 960 RCS de RENNES

Par décision du gérant du 08/07/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 23/07/2019 au 9 Rue DUBOYS DES SAUZAIS 35700 RENNES. Mention au RCS de RENNES.

197J04412

GENTILHOMME - CHARPENTIER
LATRILLE - BOURGES - BUREAU
lexnot
14 avenue Janvier CS 46421
35004 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

SCI CARMINA ROSSA

SCI au capital de 160 000 €
37 rue Paul le Flem 35200 RENNES
522 391 978 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Le 01/08/2019 les associés ont transféré le siège social au 3 boulevard Magenta 35000 RENNES.

197J04448

INNOV'TOIT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Les Chesnots 35190 Miniac-Sous-Becherel
R.C.S. RENNES 809 819 915

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de la gérance en date du 19 juillet 2019, il a été décidé de transférer le siège social au 31 Les Chesnots, 35 190 MINIAC-SOUS-BECHEREL, à compter du 19 juillet 2019.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.

197J04467

G.C.S.

Société civile au capital de 1.000 euros
Ancien siège social : Lieudit La Troche
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
Nouveau siège social : 24 Lieudit La Troche
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
493 700 975 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés en date du 1er/08/2019, le siège social a été transféré du Lieudit La Troche 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE au 24 Lieudit La Troche 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis. La Gérance.

197J04459

UP / XAVIER HERNANDEZ CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000€
Siège : 77 Avenue Henri Ginoux
92120 MONTROUGE
751 108 580 RCS de NANTERRE

Par décision de l'AGE du 01/08/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 36 Rue de la Courbe 35890 BOURG DES COMPTES.
Gérant: M. HERNANDEZ XAVIER 36 RUE DE LA COURBE 35890 BOURG DES COMPTES
Radiation au RCS de NANTERRE et réimmatriculation au RCS de RENNES.

197J04460

MODIFICATIONS

Nemesis Conseil
Maître Gwenola Pottier
Avocat
9 Rue des Fossés
35000 RENNES

LC CONSULTING

SARL au capital de 1.000 euros
8 quai Robinot de Saint-Cyr
35000 RENNES
RCS RENNES 528 749 138

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 3 décembre 2018, la société LC CONSULTING demeurant 8 quai Robinot de Saint-Cyr, a décidé de transférer le siège social du 8 quai Robinot de Saint-Cyr - RENNES (35000) au 2 Square Gaston Allard - ANGERS (49000) à compter du 1er janvier 2019.
Modification au RCS de RENNES. Nouvelle immatriculation au RCS de ANGERS.

Pour avis,
La Gérance

197J04497

Nemesis Conseil
Maître Gwenola Pottier
Avocat
9 Rue des Fossés
35000 RENNES

WARYME

SAS au capital de 350.016 euros
2 bis rue de la Châtaigneraie
35510 CESSON SEVIGNE
RCS RENNES 829 443 126

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 19 juin 2019, il a été décidé de transférer le siège social du 2 bis rue de la Châtaigneraie - CESSON SEVIGNE (35510) au 1137 A Avenue des Champs Blancs - CESSON SEVIGNE (35510) à compter du 24 juin 2019. L'article 4 des statuts été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, Le Président

197J04501

E-INFLUENCE

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 29 avenue jean janvier
35000 RENNES
533 884 953 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 07/08/2019, il a été décidé de transférer le siège social au **18 Rue Jean Guéhenno 35700 RENNES** à compter du 12/08/2019.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

197J04493

SOCIÉTÉ CLIMATISATION MAINTENANCE SERVICE

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7.500 €
Ancien siège social : Le Gué - ZA de Bellevue
35510 - CESSON-SEVIGNE
Nouveau siège social : 13 rue des Marches du Coglais - La Croix Rouge - SAINT-BRICE-EN-COGLES - 35460 - MAEN ROCH
R.C.S. RENNES 817 553 902

TRANSFERT DU SIEGE

L'associé unique, dans sa décision du 28 Juin 2019, a décidé de transférer le siège social de la société de CESSON-SEVIGNE (35510) Le Gué - ZA de Bellevue à MAEN ROCH (35460) 13 rue des Marches du Coglais - La Croix Rouge - SAINT-BRICE-EN-COGLES, à effet du 1er Juillet 2019. L'article 4 des statuts a été modifié. Pour avis

197J04461

BOUQUINERIE DU CENTRE

SARL au capital de 112.000 €
Siège social : 8 RUE ALLORY 35740 Pacé
390 205 284 RCS de RENNES

En date du 06/08/2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 9 RUE DU CLOS MICHEL, 35590 Saint-Gilles, à compter du 07/08/2019. Mention au RCS de RENNES.

197J04496

FICAMEX

MAISONS CARON

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 rue de la Seine - ZA Château Gaillard 35470 BAIN DE BRETAGNE
753 622 539 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 19 rue de la Seine - ZA Château Gaillard, 35470 BAIN DE BRETAGNE au 12 rue Anjela Duval, 35470 BAIN DE BRETAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance.

197J04486

WEBANCE

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Impasse du Clos Manier
35220 CHATEAUBOURG
838 568 517 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale du 01/08/2019, il a été décidé de transférer le siège social au **13 Place Thérèse Pierre 35000 RENNES** à compter du 10/08/2019.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

197J04402

IGBB FL

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : Parc Edonia Rue de La Terre Adélie – 35760 SAINT GREGOIRE
843 460 296 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'AGE en date du 10 juillet 2019, il a été décidé de transférer le siège social au :
139, Rue de Fougères – 35700 RENNES à compter du 31 juillet 2019.
L'article 4 a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS RENNES.

Pour avis.

197J04516

DISSOLUTIONS

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant acte reçu par Me Jean-Louis BURIAS, Notaire à BORDEAUX, le 04 juillet 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée, à compter du 20 avril 2019, et sa mise en liquidation, de la société civile dénommée "**SCI LE CLOS SAUVAGE**", au capital de 103.665,33 €, dont le siège social à est à MINIAC MORVAN, Le Clos Sauvage, et immatriculée au RCS de SAINT MALO sous le numéro 378 447 494. Madame Patricia VALLEE, demeurant à BORDEAUX, 97 rue Camille Godard, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de St Malo, dont mention sera faite au RCS.

197J04505

DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : **PIEL**. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 25000 euros. Siège social : 5 Rue des érables, 35520 MELESSE. 438 585 879 RCS Tribunal de Commerce de Rennes.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 juillet 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 juillet 2019. Monsieur Pierre LAIDET, demeurant 34 Rue de la Pomme Chailleux 35520 Melesse a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. Pour avis

197J04474

DISSOLUTIONS

SCP Laurent BERNADAC, Nathalie ROBERT
et Sébastien MIET
Notaires associés - 28B Rue de Rennes
35510 CESSON-SEVIGNE

" SCI INDUSTRIE BATIMENT LAFERTE DECORATION "

Société civile immobilière
Capital social : 3048,98 €
Siège social : 3 Impasse Jacques Cartier 35100 RENNES
RCS RENNES – 331 772 657

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 6 juillet 2019, les associés de la Société SCI INDUSTRIE BATIMENT LAFERTE DECORATION ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 6 juillet 2019 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame Thérèse LAFERTE, demeurant à RENNES (35000), 3 Impasse Jacques Cartier, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à RENNES (35000), 3 Impasse Jacques Cartier.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis, le liquidateur

197J04379

NNOD, EURL au capital de 10€. Siège social: 4 rue d'irlande 35510 Cesson sévigné. 849351606 RCS Rennes. Le 10/06/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société,nommé liquidateur Mme Maelle Hamoniaux, 4 Rue d'Irlande 35510 Cesson Sévigné, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Rennes.

197J04339

SCI BEL AIR

SCI au capital de 1.000 €
Siège social :
La Grivais, 35120 Epiniac
500 319 629 RCS de Saint-Malo

L'AGE du 12/07/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. BAILEY PAUL, demeurant Le Grand Montviel, 35610 Pleine-Fougères, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Saint-Malo

197J04376

DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : **LAIMAN**. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 22867.35 euros. Siège social : 5 Rue des érables, 35520 MELESSE. 434 169 892 RCS Tribunal de Commerce de Rennes.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 juillet 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 juillet 2019. Monsieur Pierre LAIDET, demeurant 34 Rue de la Pomme Chailleux 35520 Melesse a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. Pour avis.

197J04475

annoncelegale@7jours.fr

HELIDE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : GRAND-FOUGERAY (35390)
Le Grand Val
R.C.S. RENNES 482 900 677

AVIS DE DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Par décisions du 15 juillet 2019, la société ERL, société par actions simplifiée au capital de 763,04 euros, dont le siège social est situé au GRAND FOUGERAY (35390) – Le Grand Val et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 482 698 669, associée unique, a décidé la dissolution anticipée de la société HELIDE, sans liquidation, en application des dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, sous conditions suspensives, dont la réalisation définitive a été constatée par décision du Président de la société HELIDE en date du 31 juillet 2019. Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution, dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis, devant le Tribunal de Commerce de RENNES. Le patrimoine de la société HELIDE sera intégralement transmis, en l'absence d'opposition, à l'issue dudit délai ou, en cas d'opposition, lorsque l'opposition aura été rejetée en première instance ou lorsque le remboursement des créances aura été effectué ou les garanties constituées, à la société ERL, associée unique. Pour avis

197J04452

LIQUIDATIONS

SCP Laurent BERNADAC, Nathalie ROBERT
et Sébastien MIET
Notaires associés - 28B Rue de Rennes
35510 CESSON-SEVIGNE

" SCI INDUSTRIE BATIMENT LAFERTE DECORATION "

Société civile immobilière
Capital social : 3048,98 €
Siège social : 3 Impasse Jacques Cartier 35100 RENNES
RCS RENNES – 331 772 657

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 6 juillet 2019, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis, le liquidateur.

197J04387

REGIMES MATRIMONIAUX

Annabelle GENNOT-CAILLE
21b rue de Paris - 35500 VITRÉ
02 23 55 99 34
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

"M. Jacky Alexis Clément **LE PORT**, retraité, né à BRUZ (35170), le 14 octobre 1939 et Mme Geneviève France Nicole **DI SANTO**, retraitée, son épouse, née à BARDO (TUNISIE), le 04 février 1945, demeurant ensemble à BOURGBARRE (35230), 5 Rue Luther King, mariés à la Mairie de BRUZ (35170), le 17 septembre 1966, sous le régime légal de la communauté d'acquêts, non modifié, ont procédé à un changement de régime afin d'adopter la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant. L'acte a été reçu par Me Annabelle GENNOT-CAILLE, notaire à VITRE, le 01 Aout 2019. Les oppositions pourront être faites pendant un délai de trois mois à compter du présent avis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Annabelle GENNOT-CAILLE notaire à VITRE (35500) 21 rue de Paris. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance de RENNES. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Annabelle GENNOT-CAILLE"

197J04444

Maître Karine PANSARD, Notaire
18 Place de l'Eglise – 35520 LA MEZIERE
Tél : 02 99 39 00 99 - Karine.pansard@notaires.fr
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Karine PANSARD Notaire à LA MEZIERE (35520), 18, place de l'Eglise, le 18 juillet 2019, Monsieur Yves Malo Jean Christian **TELLIER** et Madame Angélica Maria VILLA **BOLANOS**, son épouse, demeurant ensemble à RENNES (35000), 2, rue Berthe Morisot Bâtiment B - appart 303, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébré à PLOUER-SUR-RANCE (22490) le 9 septembre 2017, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil. Les oppositions pourront être adressée, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Karine PANSARD, notaire à LA MEZIERE (35520), 18 place de l'Eglise. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis et mention. Maître Karine PANSARD.

197J04506

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me MILET, notaire à RENNES (35000), 4, Boulevard Voltaire, le 5 août 2019, Monsieur Christian Bernard Joseph SEYEUX, né à FOUGERES (35300), le 13 octobre 1965 et Madame Fabienne Edith Colette LAURANT, née à RENNES (35000), le 5 septembre 1963, son épouse, demeurant ensemble à LUITRE (35133), 5 résidence les Fontaines, mariés à la mairie de CHATILLON EN VENDELAIS, le 24 septembre 1988, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil avec clause d'attribution intégrale de ladite communauté au conjoint survivant.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

197J04462

LOCATION-GERANCE

AVENIR
Cléroc

RESILIATION DE LOCATION-GERANCE

Le contrat de location-gérance du fonds libéral de bureau d'études, maîtrise d'oeuvre bâtiment sis 17 rue de Briangaud, 35600 REDON, consentie par acte sous seing privé en date à REDON du 01.09.2010 enregistré le 22.09.2010 à RENNES bordereau n° 2010/2 737, case n°18, par : M. Patrick LAILLER demeurant 21 La Chenac, 35660 LANGON à La Société PATRICK LAILLER SARL au capital de 20 000 euros, ayant son siège social 17 rue de Briangaud, 35600 REDON immatriculée au RCS de RENNES sous le n°525150 462. A été résilié amiablement par acte sous seing privé en date du 23.07.2019 avec effet au 31.07.2019. Pour insertion.

197J04432

ENVOI EN POSSESSION

SARL Laurent BOURGOIN et Associés
Notaires
4 boulevard de Chézy 35000 RENNES - CS 26401
Tél. 02 99 67 34 00
Notaires

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 février 2018, **Monsieur Isidore Joseph Marie FROC**, en son vivant ecclésiastique, demeurant à RENNES (35000) 122 avenue Général Leclerc. Né à ERBREE (35500), le 25 mars 1921. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à RENNES (35000) (FRANCE), le 14 juillet 2019. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie LE CORNO, Notaire Membre de la Société À Responsabilité Limitée « BOURGOIN & ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES, 4, Boulevard de Chézy, le 7 août 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurent BOURGOIN, notaire à RENNES, 4 boulevard de Chézy, référence CRPCEN : 35004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

197J04487

SCP PRADO - CAZUGUEL
6 Rue Etang Du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél 02 99 58 40 73
Fax 02 99 58 33 03
Notaires

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 8 juillet 2010, **Madame Monique Mathilde TÉXIER**, célibataire majeure, domiciliée à l'Ephad Thomas Boursin 35870 LE MINIHIC SUR RANCE, née le 05 mars 1934 à VILLENEUVE SAINT GEORGES (94190), décédée le 31 mars 2019 à LE MINIHIC SUR RANCE (35870), a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Cédric FRESSENON, notaire à CHATEAUNEUF D'I et V, suivant procès-verbal en date du 3 juillet 2019, dont la copie authentique a été déposée au greffe du TGI de ST MALO le 4 juillet 2019. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Cédric FRESSENON, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE, chargé du règlement de la succession.

Pour avis. Me FRESSENON

197J04472

ENVOI EN POSSESSION

en l'absence d'héritiers réservataires. Article 1378-1 du Code de procédure civile. Par testament olographe, en date à REDON du 22 mars 2019, **Monsieur Guy Noël Aimé GIANNINI**, en son vivant demeurant 16 ter Rue Lesage à REDON (35600), né le 11/09/1954 à LURE (70200), décédé à RENNES (35000), le 15/04/2019, A institué un ou plusieurs légataires universels. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Mae Jean-Michel ODO, notaire 47 rue Jean Jaurès 69240 THIZY-LES-BOURGS. Pour avis.

197J04510

DIVERS

FICAMEX

EURL PRESTATION MONTAGE DEMENAGEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Rue du Champ de la Croix
ZA du Ballon - 35150 PIRE-SUR-SEICHE
443 430 111 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 21/06/2019, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, La Gérance

197J04523

CHARSEB

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 60 rue Auguste Pavie
35240 RETIERS
538 856 071 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 29/03/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, La Gérance

197J04521

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 RENNES cedex 9, curateur de la succession de **Mme DEVOS Joanna**, née le 22/06/1930, décédée le 13/07/2018 à ST MALO (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358039394/PG.

911939

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le 7JOURS du 04/05/2019 concernant l'avis de dissolution de la **SCI LAVAL'IMMO**. Il y avait lieu de lire « Par décisions du l'AGE du 30/04/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/05/2019 inclus et sa mise en liquidation » au lieu de de lire « Par décisions du l'AGE du 00/00/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 00/00/2019 inclus et sa mise en liquidation »

197J04509

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans le journal 7 Jours - Les Petites Affiches de Bretagne du 29/06/2019, concernant la SARL DANE SÉCURITÉ PRIVÉE, il convient de lire pour la dénomination : **SARL DANE PROTECTION SÉCURITÉ PRIVÉE**.

197J04495

7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
Abonnez-vous ! 52 numéros/an pour seulement 50 € TTC

Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de 7 Jours, à l'adresse suivante :
7 Jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3
Tél : 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr

☐ PARTICULIER ☐ ENTREPRISE

NOM, PRÉNOM : _____
SOCIÉTÉ : _____
ADRESSE : _____
_____
TÉL : _____
MAIL : _____ @ _____

☐ DEMANDE D'ENVOI DE FACTURE ACQUITÉE

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.7JOURS.FR

DIVERS

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

"CAP SOLAR ALBAS ENERGIE"

Société par Actions Simplifiée
au capital de 19 960 €
Siège social : ZAC de CAP MALO
Avenue du Phare de la Balue
à (35520) LA MEZIERE
794 479 287 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

L'assemblée générale du 4 juin 2019, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis - Le Président

197J04396

DURANT DURANT

SARL au capital de 3000,00 Euros
6 RUE THIERS,
35600 REDON
833188394 R.C.S. Rennes

Par délibération en date du 29/07/2019, de L'AGE statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention en sera faite au RCS de Rennes

197J04380

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue les 5-6 juillet 2019 dans le journal PETITES AFFICHES, sous la référence n°197J03581 page 27 concernant la nomination de cogérants, il y a lieu de lire :
Suivant décisions du 28.06.2019 et du 19.07.2019 l'associé unique a nommé en qualité de co-gérants, en remplacement de M. Philippe JOUENNE et de Mme Laurence HODEBERT épouse JOUENNE, cogérants démissionnaires :
- M. Jérémy PLANES demeurant 30 rue de la Guillardière - 35133 Lécousse, à compter du 28.06.2019
- Mme Justine VERCRUYSSE demeurant 30 rue de la Guillardière - 35133 Lécousse, à compter du 28.06.2019 Pour avis - Le représentant légal

197J04394

SUEZ RV OUEST

SAS au capital de 3.404.528 €
Siège social : Rue de la Terre Adélie
Parc Edonia Bât. T - CS 86820
35769 SAINT-GREGOIRE CEDEX
344 263 702 R.C.S. Rennes

Par décisions du 26/06/2019, l'associé unique a décidé de poursuivre l'activité sociale bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

197J04388

Rectificatif à l'annonce publiée dans 7 Jours - Les Petites Affiches du 03/08/2019 concernant ODI Conseils:Il fallait lire:Sigle: ODI-C Objet: Transactions immobilieres et commerciales, service de concergerie, conseil pour les affaires, l'administration et la gestion des sociétés

197J04391

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 16/04/2019 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 RENNES cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. ACUNZO Jules**, né le 04/04/1968, décédé le 13/07/2018 à RENNES (35). Réf. 0358047017/sc. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

911924

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 23/04/2019 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 RENNES cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. BOUTET André**, né le 04/05/1939, décédé le 24/10/2016 à BAZOUGES LA PEROUZE (35). Réf. 0358047015/sc. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

911932

EUROVIA BRETAGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.546.000 €
Siège social : 45, rue du Manoir de Servigné
35043 RENNES CEDEX
722 028 586 R.C.S. RENNES

Par Décision unilatérale en date du 11 juillet 2019, conformément aux statuts et en application de l'article L.227.9 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour Avis et mention.

197J04454

CAHUTE

SASU au capital de 7000,00 Euros
ZA de la Ville es Passants,
35800 DINARD
819676487 R.C.S. Saint-Malo

Par délibération en date du 15/07/2019, de L'AGE statuant en application de l'article L.225.248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention en sera faite au RCS de Saint-Malo

197J04410

RECTIFICATIF

A l'annonce parue le 22/06/2019, concernant la modification de la société **COUVERTURE ETANCHEITE SERVICES** 7/7 Société par actions simplifiées unipersonnelle Au capital de 2000 euros 44 Rue de Rennes 35510 CESSON SEVIGNE RCS RENNES 837 501 469. **Il y avait lieu d'ajouter le sigle commercial : SASU DS 35**. Et de lire « - Mme LASSI Hélène actionnaire unique **céde** ses actions à M. Frédéric LECORCHE, sis 44 Rue de Rennes 35510 CESSON SEVIGNE. » au lieu de « - Mme LASSI Hélène actionnaire unique céderait ses actions à M. Frédéric LECORCHE, sis 44 Rue de Rennes 35510 CESSON SEVIGNE. »

911936

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce 7J107303, N°197J03924 concernant la société **S.A.S.U. Enfer Forgé** parue le 20/07/2019 dans 7 jours - Les Petites Affiches, il fallait lire :
"en date du 17/07/2019"
en lieu et place de
"en date du 29/06/2019".
Le reste est sans changement.

197J04490

A L'ATTENTION DES ANNONCEURS

7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

En raison du Jeudi 15 août,

Nous vous remercions de nous adresser vos textes d'insertion au plus tard,

le MERCREDI 14 AOÛT : 16H.

Pour parution dans notre édition du 16/17 août 2019.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES : DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS CLÔTURÉS EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2018

Eléments à fournir pour le dépôt des comptes annuels

Dépôt en **UN** exemplaire certifié conforme par le gérant ou le président, les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes).
- Procès-verbal d'approbation des comptes et d'affectation du résultat.
- Le rapport du commissaire aux comptes le cas échéant.
- Un **chèque de 45,73 euros** à l'ordre du ***Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes***.
- **Une déclaration de confidentialité**, si vous le souhaitez et si votre entreprise rentre dans les critères exposés ci-dessous :

Dépôt confidentiel pour, suivant le cas :

1. L'ensemble des documents demandés si votre société ne dépasse pas deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan* : 350 000 €.
- Montant net HT du chiffre d'affaires : 700 000 €
- Nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice : 10

(Déclaration de confidentialité micro entreprise disponible sur *infogreffe.fr*, rubrique comptes annuels).

2. Votre compte de résultat, si votre société dépasse les seuils précédents mais ne dépasse pas deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan* : 4 000 000 €
- Montant net HT du chiffre d'affaires : 8 000 000 €
- Nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice : 50

(Déclaration de confidentialité petite entreprise disponible sur *infogreffe.fr*, rubrique comptes annuels).

** Le Total Bilan représente le total des actifs, à savoir les emplois de l'entreprise (immobilisations, stocks, créances, disponibilités) ou le total des passifs, à savoir les ressources (capital social, réserve, résultat, dettes.*

La société dispose d'un délai d'un mois pour déposer ses comptes annuels au greffe après l'AG de validation des comptes. Ce délai est prolongé d'un mois supplémentaire dans le cas où le dépôt est effectué par voie électronique.

Il est indispensable de déposer des documents parfaitement lisibles, sans agrafe ni autre attache, dans l'ordre suivant : la déclaration de confidentialité (si confidentialité demandée), les comptes annuels puis les pièces annexes.

Abonnez-vous à 7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont difusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

26-07-2019 - Vendeur : AUTO BILAN FRANCE - Acheteur : AUTO-CONTROLE MALOUIN
Activité : Contrôle technique de véhicules légers. Prix : 120 000 €. Adresse : 32, avenue du Général-de-Gaulle, impasse du Grand-Jardin, 35400 SAINT-MALO. Oppositions : pour la validité au fonds cédé et pour la correspondance par la SELARL BLACKSTONE sise 22, rue la Boétie, 75008 PARIS.

26-07-2019 - Vendeur : BEDOUX MATHIEU AUGUSTE BERNARD
Acheteur : LE POINT DE CHUTE
Activité : Restaurant, bar, dépôt de pain, jeux de la française des jeux, articles fumeurs, presse et journaux, confiserie, téléphonie et accessoire auquel est associée la gérance d'un débit de tabac. Prix : 300 000 €. Adresse : BAGUER PICAN (35120), 19, rue de Paris. Oppositions : pour leur validité au siège du fonds vendu et pour la correspondance à la société d'avocats « SELARL GUILLOTIN LE BASTARD & Associés », représentée par Maître Bertrand LE BASTARD, sise 11 Ter, rue Surcouf, 35000 RENNES.

02-08-2019 - Vendeur : LAINE Jean-Luc - Acheteur : BELLOIR
Activité : Menuiserie. Prix : 17 000 €. Adresse : Villeneuve 35133 LECOUSSE. Oppositions : Pour Me DESPRES en sa résidence professionnelle à RENNES, pour Jean-Luc LAINE à son adresse personnelle et pour la société BELLOIR en son siège social pour la validité et pour la correspondance.

30-07-2019 - Vendeur : ETABLISSEMENTS HERVE COQUET
Acheteur : PIECES AUTOMOBILES FOUGERAISE
Activité : Pièces détachées et équipements automobiles, fourniture d'équipement de garages, commerce de peinture pour l'industrie et garages, vente de véhicules d'occasion, réparations automobiles et camping-car, vente de batteries et accumulateurs, vente d'accessoires automobiles. Prix : 90 000 €. Adresse : FOUGERES (35300), 26, route de Saint-James. Oppositions : SCP Blot, Boghen, Diridollou, Gachet, Laurendeau, Morfoisse, Moulin, Perrier, huissiers de justice associés, 14, boulevard Winston-Churchill, BP 38522 (44185) NANTES.

02-08-2019 - Vendeur : GARAGE GUILLERM - Acheteur : GARAGE HENNION
Activité : Mécanique, carrosserie, peinture, vente de Véhicules. Prix : 75 000 €. Adresse : 5 impasse du Pâtis des Pies Pa Porte de Rennes – Tournebride 35600 BAINS-SUR-OUST. Oppositions : Au fonds vendu pour la validité et pour la correspondance ORATIO Avocats 5 rue Albert de Londres 44300 NANTES

06-08-2019 - Vendeur : FONTAINE Julien - Acheteur : LES AMOUREUX DU PAIN
Activité : Boulangerie pâtisserie. Prix : 35.000 €. Adresse : 4 rue de Rennes 35140 MÉZIÈRES-SUR-COUESNON. Oppositions : Au Mandataire Maître Corinne RIMASSON, 2 rue de Rennes, 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER pour la validité et pour la correspondance.

31-07-2019 - Vendeur : PHARMACIE LE FOL - LAVRIL - Acheteur : PHARMACIE SAINT CYR
Activité : La profession de pharmacien d'officine, la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation, l'administration d'une officine de pharmacie située en France en ce compris toutes activités accessoires autorisées et, plus toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher. Prix : 1 400 000 €. Adresse : 25 rue de Brest 35000 RENNES. Oppositions : Au fonds vendu 25 rue de Brest 35000 RENNES pour la validité et pour la correspondance

RICARD
Élaboré avec de l'anis issu de
PLANTES FRAÎCHES
UNE RECETTE INÉDITE ÉLABORÉE
AVEC DE L'ANIS ISSU DE
PLANTES FRAÎCHES CULTIVÉES
LOCALEMENT EN HAUTE-PROVENCE
RICARD
PASTIS DE MARSEILLE
APÉRITIF 45 ANISÉ
Élaboré avec de l'anis issu de
PLANTES FRAÎCHES
Frais et subtil
FRANCE
BETC Ricard SAS au capital de 54.000.000 euros – 4-6, rue Berthelot 13014 Marseille – 303 656 375 RCS MARSEILLE
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.